



ANNALES ISLAMOLOGIQUES

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

AnIsl 15 (1976), p. 293-311

Jacques Revault

Espace comparé des habitations citadines du Caire et de Tunis entre le XVIe et le XVIIIe siècle [avec 16 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)
9782724711615	<i>Le temple de Dendara X. Les chapelles osiriennes</i>	Sylvie Cauville, Oussama Bassiouni, Matjaž Kačičnik, Bernard Lenthéric
9782724711707	????? ?????????? ?????????? ??? ? ? ????????	Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif
9782724711462	<i>La tombe et le Sab?l oubliés</i>	Georges Castel, Maha Meebed-Castel, Hamza Abdelaziz Badr
9782724710588	<i>Les inscriptions rupestres du Ouadi Hammamat I</i>	Vincent Morel
9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724711400	<i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i>	Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.)
9782724710922	<i>Athribis X</i>	Sandra Lippert

ESPACE COMPARÉ DES HABITATIONS CITADINES DU CAIRE ET DE TUNIS ENTRE LE XVI^E ET LE XVIII^E SIÈCLE ⁽¹⁾

Jacques REVAULT

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Dans les sites retenus pour l'implantation de chacune des deux villes musulmanes, le Caire et Tunis, en deux points de l'Afrique du Nord très distants l'un de l'autre, retenons tout d'abord leur commune préférence pour une installation élevée sur des hauteurs au voisinage de l'eau — fleuve, lac ou mer — Même configuration générale de chacune des capitales avec ses voies principales se croisant selon deux axes Nord-Sud et Est-Ouest. Même répartition, à côté de monuments religieux, des quartiers ethniques, commerçants, artisanaux. Autour de la Grande Mosquée dont la cour représente le Centre vital et l'espace commun à tous les Musulmans de la Cité, celle-ci se divise en d'innombrables habitations, riches et pauvres, également couvertes en terrasse autour de leurs cours intérieures. Ces cours forment à leur tour autant d'espaces à ciel ouvert, multiples centres de la vie familiale de chacune des deux villes.

ASPECT ORIGINEL DES HABITATIONS URBAINES — FOSTĀṬ ET TUNIS

Avant que des changements importants n'apparaissent dans les types d'habitations adoptés respectivement par le Caire et Tunis, rappelons qu'aux premiers siècles de l'Islam, un plan de demeure assez semblable les rapprochait, caractérisé par l'adoption d'une cour centrale sur laquelle ouvraient les différentes

⁽¹⁾ Voir pour *Le Caire* : A. Lézine, *Trois palais d'époque ottomane au Caire*. 1972. — J. Revault et B. Maury, *Palais et maisons du Caire (du XIV^e au XVIII^e siècle)*, in *Mémoires de l'IFAO*, I, 1975; II, 1977; III, 1979.

Pour *Tunis* : J. Revault, *Palais et Demeures*

de Tunis. Publications du CNRS, I (XVI^e-XVII^e s.), Paris, 1967; II (XVIII^e-XIX^e s.), 1971; III. *Palais et Résidences d'été de la Région de Tunis (XVI^e-XIX^e s.)*, 1974. *L'Habitation Tunisoise : Pierre, marbre et fer dans la construction et le décor*, 1978.

pièces. A Fosṭāṭ, ce plan s'inspira, sous les Abbassides, de celui des maisons de Samarrā, tandis qu'à Tunis il resta, dans ses grandes lignes, fidèle à la conception de la maison gréco-romaine, non sans accueillir toutefois d'autres influences venues de l'Orient. A partir des temps modernes nous verrons quel aspect distinct présenteront, désormais, dans les deux capitales musulmanes, les espaces extérieurs et intérieurs des habitations.

Avant cette époque l'absence presque totale à Tunis de vestiges d'architecture hafside permet difficilement de tenter une comparaison avec les exemples d'architecture privée conservés au Caire pour la période mamelouke.

C'est pourquoi un parallèle n'est établi ici entre les types d'habitations de Tunis et du Caire que de la fin du XVI^e siècle à la fin du XVIII^e, correspondant aux périodes turque et husseinite pour la première ville, à la période ottomane pour la seconde.

ESPACE EXTÉRIEUR — FAÇADE SUR RUE

Au Caire, les façades extérieures sur rue permettent de distinguer aussitôt les demeures ou palais appartenant à de riches personnages, émirs, notables, magistrats. Murs en pierre de taille au rez-de-chaussée, dans lesquels s'ouvre seulement la porte d'entrée, soit en arc brisé respectant le style des siècles précédents, soit en arc surbaissé dont la mode se généralisera au XVIII^e siècle. Etages en encorbellement s'avancent au-devant les uns des autres au-dessus des ruelles étroites.

Des portails, qui ne mesurent pas moins de 4 m à 6 m de haut sur 2 m 50 à 4 m de large, indiquent l'entrée des palais, notamment dans les faubourgs Sud de la ville. Ils rappellent par leur style et leurs proportions imposantes les portails des *wakālas*; ils ne présentent plus, comme autrefois, une ressemblance avec les portails de pierre ou de marbre bicolore des monuments religieux.

Leur unique vantail est généralement renforcé de solides pentures à gros clous saillants.

A l'étage (ou aux étages), qu'il s'agisse d'une résidence princière ou d'une luxueuse demeure bourgeoise, on cherche toujours à gagner le plus d'espace possible sur la rue, en s'appuyant sur des consoles de pierre, d'abord à tête arrondie, puis de forme diversifiée.

A l'encontre du rez-de-chaussée dont les murs aveugles ne montrent que de rares lucarnes barreaudées, les appartements supérieurs, généralement fermés

sur l'extérieur, à l'époque mamelouke, s'éclairent et s'aèrent de plus en plus largement, à l'époque ottomane. C'est le triomphe des fenêtres et balcons à moucharabieh (*mašrabiyya*) avec leurs grilles de bois tourné et assemblé. L'ensemble se confond dans une teinte brune et ocre.

A Tunis, dans les ruelles souvent en pente, les murs blanchis à la chaux donnent une ombre plus douce, bleue et mauve. Dans leur partie inférieure, ils ne sont pas moins exempts d'ouverture en dehors de la porte du logis. L'aspect de celle-ci renseigne aussitôt, non seulement sur l'importance de l'habitation correspondante, mais aussi sur son ancienneté.

Une porte de faibles proportions à simple encadrement de calcaire nu, sinon à peine décoré, laisse supposer qu'il s'agit là de l'habitation d'un modeste artisan ou commerçant.

Cependant l'encadrement de pierre des portes tunisoises à linteau droit restera le plus répandu, à toutes les époques et à tous les niveaux sociaux, comme l'un des plus fidèles souvenirs des anciennes constructions romaines sur le sol africain.

Au XVII^e, il apparaît souvent surmonté d'un arc de décharge surbaissé, caractéristique de la période turque, puis mouradite, après la disparition de l'arc brisé outrepassé, survivance des temps hafside. Au XVIII^e siècle, la mode husseinite abandonne ces dernières formes d'entrée sur rue au profit d'un arc successivement brisé-outrepassé et cintré, sous l'influence grandissante, au siècle suivant, des constructions italiennes.

L'emploi d'un calcaire rose, ocre ou mauve, soigneusement taillé et sculpté, est une des principales caractéristiques de toute entrée tunisoise à laquelle il est réservé exclusivement, à l'extérieur, alors qu'il constituera longtemps une parure plus largement répandue à l'intérieur de la demeure.

Ajoutons aussi les portes des communs (*mahzen*) à arc bombé ou brisé-outrepassé, également en pierre de taille — montants et claveaux. Néanmoins encadrement de pierre et porte en bois observent, dans ce dernier cas, la plus grande sobriété. Il en est autrement des accès de toute habitation riche ou aisée. Au cloutage d'inspiration andalouse des deux vantaux — autrefois peints en rouge, jaune ou vert foncé — s'ajoutent, avec la domination turque, aux XVI-XVII^e siècles, de nouveaux motifs géométriques et floraux sculptés à la base, puis au sommet des piédroits, voire au linteau ou à la clef d'arc des encadrements de pierre.

Ailleurs, les fenêtres des étages, d'abord rares et étroites, se défendent, à l'exemple de l'Espagne musulmane, par des grilles droites ou arrondies, à barreaux entrecroisés ou répétés en volutes.

On ne voit guère d'encorbellements sur consoles de pierre surmonter, comme au Caire, une porte d'entrée. Cette saillie architecturale constitue une exception dans les rues de Tunis où elle est naturellement réservée à la plus haute société tunisoise.

Mais on ne renonce pas pour autant à empiéter sur l'extérieur. C'est en franchissant entièrement rue, ruelle ou impasse que l'on étendait plus commodément l'espace supérieur de son habitation. A cet effet, après autorisation du Cheikh el-Médina, une voûte en briques s'appuyant sur colonnes et consoles, devait servir de support à de nouveaux appartements familiaux. Il n'en résultait aucun inconvénient à l'égard des passants; au contraire ceux-ci y trouvaient un abri toujours apprécié contre la chaleur ou les intempéries, sans compter les jeux d'ombre et de lumière qui contribuent encore à donner à l'ancienne médina son charme particulier.

ENTRÉE

Si, malgré les différences de style architectural, les habitants du Caire et de Tunis témoignent une prédilection semblable pour les beaux encadrements de porte en pierre sculptée, ils montrent aussi leur fidélité à des traditions lointaines de même nature, dès l'entrée de leurs demeures respectives.

Les unes et les autres disposent, en premier lieu, d'une sorte d'antichambre garnie d'une ou plusieurs banquettes de pierre (*masṭaba*, *dukkāna*) face à la porte d'entrée, précédant le couloir en chicane qui conduit à la cour intérieure. Premier aspect du *salāmlik* où veille constamment un portier dans toute demeure de quelque importance. C'est là où le maître se tient volontiers pour s'entretenir avec artisans, commerçants, métayers qui ne sont pas admis à pénétrer dans les autres parties du logis.

On reconnaît alors, dans nombre de maisons tunisoises, le soin apporté à l'aménagement et au décor de la *sqīfa* ou de la *driba*; pierre, marbre, faïence, stuc peuvent déjà y révéler le luxe et l'élégance des appartements privés maintenus cachés à certains visiteurs.

Notons aussi, entre l'antichambre de l'entrée et la cour, la fermeture de l'accès en chicane par deux solides portes, qu'il semble parfois nécessaire de multiplier, intérieurement, pour assurer une meilleure protection en cas de troubles.

COUR INTÉRIEURE

C'est en examinant l'espace intérieur des habitations urbaines au Caire et à Tunis que l'on pourra relever, à côté de certaines conceptions similaires, de sérieuses divergences.

Pour permettre des comparaisons aux mêmes époques, nous prendrons des exemples choisis parmi des demeures de la bourgeoisie aisée et de la haute société, appartenant au XVII^e et au XVIII^e siècle : pour le Caire, Bayt Šabširī (XVI^e-XVII^e siècles) et Manzil Suḥaymī (XVIII^e siècle), pour Tunis, les Dār Temīmī et El-Ḥedrī (XVI-XVII^e siècles), le Dār Ben ʿAbd-Allah (XVIII^e siècle).

XVI-XVII^e siècles

Bayt Šabširī. On sera surpris de découvrir après la porte d'accès aujourd'hui en contrebas, dans la cour de cette belle maison un espace mesuré à ciel ouvert, faisant suite à un couloir d'accès également réduit. Ces proportions restreintes rendent plus surprenants la diversité des quatre façades et leur luxe architectural. On y dénombre, en effet, dans des dimensions inférieures, certes, les éléments qui composent toute demeure plus importante. En premier lieu le calcaire ou pierre de taille du Moqaṭṭam reste le matériau de choix qui unit dans la même teinte le dallage du sol et les quatre côtés de la cour. Ceux-ci montrent ensuite communs, *salāmlīk* et harem répartis entre rez-de-chaussée et étages. Mais, contrairement aux anciennes dispositions relevées à Fostat où toutes les parties de la demeure donnaient directement sur la cour, des pièces de même nature se trouvent limitées ici aux chambres domestiques et à deux pièces d'accueil du *salāmlīk* — portique du *taḥtabuṣ* et loggia surélevée du *maqʿad*.

Au fond de la cour s'ouvre le porche voûté précédant la cuisine, au voisinage des resserres à provisions. A gauche de l'entrée, l'escalier d'honneur du *maqʿad* à double arcature, à droite, les portes d'accès aux appartements supérieurs du harem.

La cour de l'habitation cairote apparaît ainsi moins comme un lieu de concentration familiale que comme un dégagement privé, endroit de passage et

de communication entre les différentes parties de la demeure sur lequel celle-ci prend, en grande partie, air et lumière.

Dār Temīmī Malgré ses proportions modestes, il s'agit bien ici de l'habitation d'un notable tunisois. La cour, à la fois élégante et intime, est sans doute une réplique d'anciens patios andalous. Là aussi, le calcaire soigneusement taillé et assemblé joue un rôle essentiel. Il assure, à la fois, au-dessus des citernes, un dallage résistant et propre, et sur les murs du pourtour une parure harmonieusement répartie entre niches à fond plat, encadrements de portes et portique central à colonnes (*bortāl*). A l'opposé de l'entrée de la demeure, le *bortāl* précède la plus belle chambre (*bīt rās al-dār*), tandis que deux pièces plus simples s'ouvrent de part et d'autre de la cour. Cuisine et pièces à provisions (*maḥzen*) sont installées commodément près de la *sqifa* de l'entrée.

Avec son oranger central au feuillage toujours vert, souvent chargé de fleurs ou de fruits, ce gracieux patio n'est pas seulement un moyen de communication entre les différentes parties du Dār Temīmī, c'est aussi un lieu de séjour dont on s'est efforcé de rendre le cadre le plus agréable possible. On y apprécie, dans un espace bien aéré, une tranquillité absolue, à l'écart de l'animation et des bruits de la rue. Retraite paisible, le jour, avec ses coins d'ombre et de lumière, durant la belle saison, également appréciée les nuits d'été qui font rechercher la fraîcheur du patio, sous un ciel étoilé.

Dār el-Hedrī Autre demeure connue d'une famille de notable de vieille souche tunisoise, le Dār el-Ḥedrī occupe une plus grande étendue que le Dār Temīmī. Edifiés comme celui-ci, entre le XVI^e et le XVII^e siècle, ses bâtiments se répartissent entre deux cours, la plus grande réservée aux maîtres, la seconde aux communs et à la domesticité. Ils comprennent, en outre, un étage qui surélève et multiplie les appartements autour de la cour principale. L'importance et l'originalité de ce patio apparaissent dans ses dimensions et sa configuration générale. Alors que certaines belles demeures sont dépourvues de portique, sinon limitées à un portique simple ou double, la cour du Dār el-Ḥedrī s'entoure d'un *bortāl* sur trois côtés, avec une galerie circulaire couronnant l'ensemble. La disposition du triple portique semble bien n'avoir appartenu qu'à la médina de Tunis, alors qu'elle aurait été méconnue dans les autres villes du Maghreb. Formée de

colonnes de calcaire à fûts cylindriques et chapiteaux turcs, la galerie inférieure supporte des arcs brisés outrepassés de largeur diverse, le plus important s'ouvrant au-devant de la chambre principale — *bīt bel-qbū ū mqāṣar* —. En face de celle-ci se dresse une belle façade en pierre de taille dont la composition apparaît également soignée et équilibrée. En même temps, cette façade intérieure dissimule, de part et d'autre, les deux accès essentiels, celui de la *sqīfa* donnant sur la rue et celui de l'escalier menant à l'étage. Au-dessus de la galerie haute et du patio s'étend une large grille de fer destinée à s'opposer aux incursions des voleurs.

Autour d'un espace découvert élargi, les espaces couverts offraient un abri constant à la circulation des maîtres et de leur nombreuse domesticité pour se rendre d'un lieu à un autre, portes et fenêtres donnant toujours sur cette partie centrale de la demeure. On s'y réunissait volontiers, patio et galeries pouvant encore, à l'occasion des fêtes familiales, permettre d'organiser des réceptions fastueuses.

XVIII^e siècle

À l'époque ottomane et à l'époque husseinite, le Caire et Tunis possèdent de vastes habitations dont certaines sont considérées comme des palais.

Manzil Suḥaymī Une cour plus étendue que celle de Bayt Šabširī se prolonge par un jardin, entourée de bâtiments à étages et surplombée par les encorbellements de balcons à moucharabieh plus nombreux et imposants que jamais. Contrastant avec la fermeture des appartements privés par tant de grilles, les deux seules pièces traditionnelles ouvertes du *salāmlīk*, le *maq'ad* et le *taḥtabūš*, s'opposent aux extrémités de la cour pour l'accueil habituel des visiteurs masculins. Mais en l'absence de ceux-ci on peut imaginer que le maître et son entourage familial en profitaient fréquemment.

Neanmoins, on observera que les portes des appartements n'ouvraient jamais directement sur la cour ni sur le jardin attenant, mais par l'intermédiaire de couloirs d'accès. Par contre, de plus en plus nombreuses, plus larges et plus hautes sont les baies donnant sur l'espace intérieur du Manzil Suḥaymī. En bas, grilles à larges mailles s'élevant parfois du sol jusqu'au plafond, correspondent aux salles de réunion et de réception des hommes. En haut, grilles à mailles serrées, permettant de

voir de l'intérieur sans être vu du dehors, appartiennent aux appartements privés et aux grandes salles du harem.

Comme à Bayt Šabširī, l'espace de la cour intérieure semble avoir répondu surtout aux besoins de circulation des maîtres, visiteurs et domesticité. Si l'on voulait jouir du grand air, on pouvait s'installer soit sous le portique du *tahtabūš*, au niveau même de la cour, soit dans la loggia du *maq'ad* surélevée à l'étage et dominant dallage et fleurs en contrebas.

On bénéficiait, en outre, d'un espace semblable, converti en jardins dont l'agrément fut toujours recherché dans les palais et grandes demeures du Caire. C'est pourquoi on s'attacha de plus en plus, à l'époque ottomane, à installer des résidences de plaisance sur les rives du Khalig ou de la Birkat al-Fil. Ici, vignes, palmiers, orangers, citronniers, formaient une oasis de verdure qu'arrosait régulièrement une *sāqiya* installée au fond du jardin.

En dehors de la cour principale devaient s'ouvrir d'autres cours secondaires, aujourd'hui disparues, affectées aux dépendances, notamment aux cuisines.

Dār Ben 'Abd-Allah Dans les quartiers Sud de Tunis, une propriété aussi importante que le Dār Ben 'Abd-Allah comprenait autrefois un certain nombre d'habitations groupées autour de la résidence particulière des maîtres. Une première cour, au sol en terre battue, précédait l'accès et la façade extérieure de celle-ci, s'entourant également d'une partie des communs, écuries et resserres à provisions. On trouvait là chevaux, mules et voitures pour les déplacements à travers les rues de la Médina ou hors de la ville, et les caravanes venant des henchirs ou des oasis pouvaient s'arrêter en cet endroit pour y décharger leurs sacs de céréales, d'olives, de dattes, etc. avant leur transfert dans les jarres ou poteries de Djerba et de Nabeul.

La cour principale est devenue un véritable péristyle aux quatre côtés semblables. Portiques à arcades cintrées à l'italienne en bas, galerie circulaire à linteau droit en haut. La pierre calcaire d'Hamam Lif est remplacée maintenant par le marbre de Carrare, depuis le dallage du sol, les encadrements des portes, fenêtres et niches de puits ou citerne, jusqu'aux colonnes à chapiteau néo-corinthien et vasque centrale exécutées sans doute par des artisans italiens.

A l'abri des galeries inférieures, on a renoncé aussi aux anciens revêtements de pierre appareillée pour adopter la mode nouvelle des faïences napolitaines. Une

frise en stuc de style husseinite répète ses arceaux à lambrequins garnis de vases, bouquets et rinceaux. L'espace privé de ce grand patio, mi-abrité, mi-découvert, pourra être considéré comme le comble du faste à la fin du XVIII^e siècle.

Nous en trouvons un autre exemple presque identique au Dār Ḥussein, situé près de l'ancienne Bāb Menāra.

Toutes les portes et fenêtres des appartements du Dār Ben ʿAbd-Allah donnent, comme auparavant, sur la cour, la circulation y étant préservée du soleil et des intempéries, grâce à l'abri des galeries.

Luxe rare à l'intérieur de la Médina de Tunis, un jardin a été aménagé et conservé dans la partie Est des bâtiments. Entouré de hauts murs, il est surplombé par la loggia d'un salon de repos, rappelant dans sa conception le *maqʿad* égyptien.

Ailleurs, une courette (*dwirya*) s'entoure des cuisine et resserre à provisions au rez-de-chaussée, du logement des servantes à l'étage. On y a maintenu, comme dans les autres dépendances, l'usage de la pierre de taille. Malgré la simplicité du lieu, on y observe comme le reflet de l'élégance architecturale du patio principal. On pourrait citer bien d'autres cas semblables, parmi les anciennes demeures de Tunis : telles que Dār Lasram, Dār Zarrouk, Dār Romdane bey, etc. où se manifeste un même souci de donner à ce cadre de vie domestique un aspect toujours avenant.

APPARTEMENTS PRIVÉS

Bayt Šabširī (XVII^e siècle). Les parties élevées du bâtiment sont réservées à la vie familiale. L'aisance des anciens propriétaires de cette demeure leur ayant permis de loger séparément épouses légitimes, voire concubines, des chambres individuelles se multiplient entre les deux étages entourant la cour tandis que des salles de séjour et de fête (*qāʿa*) sont aménagées à l'étage supérieur. La présence de ces divers appartements et leur importance respective étaient déjà visibles, aussi bien de la rue elle-même que de la cour intérieure avec la superposition des fenêtres et balcons à moucharabieh.

Ce sont bien ces grilles de bois tourné qui constituent l'une des améliorations les plus appréciables du *ḥarāmlik*. Leur réseau composé de petits éléments finement taillés et ajustés à l'intérieur de panneaux carrés et rectangulaires permet d'atteindre

de très grandes dimensions. Il laisse alors passer une lumière tamisée et renouveler l'air intérieur, tout en donnant aux habitants de la demeure la faculté de regarder au dehors en toute discrétion.

La *mašrabiyya* représente bien l'une des innovations les plus originales et les plus pratiques de l'architecture domestique à l'époque ottomane. Dans les plus belles chambres et les grandes salles d'apparat, elle s'enrichit parfois d'une rangée de vitraux formant frise.

Les chambres comportent fréquemment un sol à deux niveaux distincts comme celui du *maq'ad* et des *qā'a*. Le niveau inférieur, lieu d'accès près de la porte, possède généralement un dallage de marbre. Le niveau supérieur (*īwān*) proche de la *mašrabiyya*, simplement dallé de calcaire, était recouvert autrefois de tapis, divans et coussins.

Le mobilier fixe était réduit aux placards muraux surmontés d'étagères, dont la peinture fréquente répondait à la polychromie des plafonds à solives apparentes. Chacune des chambres était ainsi aménagée de la même façon, ne présentant aux regards nulle affectation particulière, pour les repas de la journée ou le repos nocturne. Pour les uns de grands plateaux chargés de divers mets étaient apportés dans la chambre même, pour les autres on étendait sur le sol de l'*īwān* nattes, matelas et couvertures retirés, chaque soir, de petites pièces voisines où ils étaient déposés durant la journée.

Les deux *qā'a* de Bayt Šabširī sont disposées au second étage, l'une au-dessus de l'entrée, l'autre surmontant le *maq'ad*.

Si leur espace interne dépasse naturellement celui des chambres, les éléments qui les composent n'en sont pas moins identiques. Lieux d'accès (*durqā'a*) au centre, *īwān* surélevés aux deux extrémités. A cette extension de la salle correspondent aussi des baies plus nombreuses et plus importantes. Etablies de part et d'autre de la *qā'a* de l'aile Est, elles dominent, d'un côté la rue et la porte d'entrée, de l'autre la cour intérieure, avec ouverture recherchée vers l'Ouest.

Aux grilles donnant sur l'extérieur s'ajoutent encore celles des loges des femmes ou chanteuses-musiciennes, surplombant la salle, côté cour, où elles étaient dissimulées, les jours de fête, à la vue du maître de cette demeure.

Autour des *īwān* et de la *durqā'a* alternent, comme dans les chambres, parements de marbre de couleurs et placards muraux. A l'extrémité du plafond peint

à solives apparentes, la grille du *malqāf*, grand auvent d'aération avec ouverture tournée au Nord, permettait, chaque jour, de capter l'air frais du soir et de chasser l'air chaud de la *qā'a* par les ouvertures du lanterneau central dominant la *durqā'a*.

Les *mašrabiyyāt* de la seconde *qā'a*, moins luxueuse que la précédente, ne donnent que sur la cour. Pour se défendre de la chaleur venant de ce côté (Est), celles-ci pouvaient être fermées au dehors, comme la première *qā'a*, côté rue, par des volets pleins glissant dans un cadre de bois fixé au mur. Le luxe intérieur des deux *qā'a* ne devait guère différer de celui des chambres comprenant essentiellement tapis, tentures, divans et coussins.

La restauration plus complète de la *qā'a* de Ğamāl al-Dīn donnera une idée plus précise de l'état primitif de cette salle d'apparat du *ḥarāmlik*.

Cadre d'une existence oisive, les femmes égyptiennes de famille aisée répugnant, dit-on, à toute occupation même artistique, en dehors des distractions habituelles, chant, musique et danse.

Le *salāmlik* se limite ici, pour la réception des hommes, à deux espaces ouverts sur la cour, l'un au rez-de-chaussée, l'autre au premier étage. Le *taḥtabūš* est un simple portique à colonne médiane situé commodément près de l'entrée, et orienté à l'Ouest. On y bénéficie d'une vue agréable sur l'ensemble de la cour et la diversité de ses façades. Avec son perron et sa loggia surélevée, le *maq'ad* à deux arcs brisés offre un aspect plus imposant tel qu'en possède désormais toute demeure importante. Il dispose, devant la cour en contrebas, de la situation la mieux exposée et la plus fraîche, avec orientation au Nord. Son sol dallé de calcaire comporte également un *iwān* protégé par une balustrade de bois tourné, côté cour, et, à l'opposé, une alcôve marquant la place d'honneur du maître. Une allée surbaissée relie la porte d'entrée du *maq'ad* à celle d'une chambre annexe. Placards muraux et plafonds à solives décorées complètent l'aménagement du lieu d'accueil le plus élégant du *salāmlik*. On peut alors observer qu'un soin égal a été apporté à son installation comme à celle des autres parties du *ḥarāmlik*. De ce *maq'ad* on pourrait rapprocher les *maq'ad* contemporains des Manzil de Ğamāl al-Dīn et Qiridliyya.

Les communs se réduisent ici aux chambres et magasins à vivres établis sous le *maq'ad*, ainsi qu'à la cuisine déjà indiquée, derrière le porche voûté situé au fond de la cour. Ajoutons près de celle-ci la présence d'un puits et de latrines, celles-ci se répétant aux divers étages.

Manzil Suḥaymī (XVIII^e siècle). Il n'apparaît pas nécessaire de reprendre ici une description détaillée des espaces intérieurs, *ḥarāmlīk*, *salāmlīk* et communs, en dehors des parties qui présentent une sérieuse différence avec Bayt Šabširī.

L'aspect extérieur vu de la rue, de la cour et du jardin ayant déjà été évoqué, on a dit que son ampleur et le développement des encorbellements laissaient deviner des appartements plus nombreux et des salles d'apparat plus spacieuses.

SALĀMLIK

Si pour l'accueil des hôtes, le Manzil Suḥaymī possède un *maq'ad* à deux arcs assez semblable à celui de Bayt Šabširī, il en va autrement pour le portique du *taḥtabūš* situé à l'opposé. Large et haut, celui-ci bénéficie, en effet, d'une double exposition au Nord et au Midi, grâce à ses deux ouvertures sur la cour et le jardin. De plus, avec sa forte colonne médiane en marbre clair, ce beau portique devait encore servir de support à la grande *qā'a* du harem installée à l'étage.

A côté des espaces ouverts du *salāmlīk* constitués, à deux niveaux différents, par le *maq'ad* et le *taḥtabūš*, on pourra s'étonner ici de l'importance des espaces fermés, résultant de l'aménagement, au rez-de-chaussée, de plusieurs petits salons de réception en dehors de la grande *mandara* traditionnelle. Certaines *mandara* apparaissent de création tardive, pourvues de larges grilles de bois donnant sur la cour ou le jardin.

La plus intéressante est une réduction de la *qā'a* classique. Autour de la *durqā'a* que surmonte le lanterneau habituel, les deux *īwān* sont meublés de placards à panneaux assemblés que rehaussent des imitations de marbre de couleur et de faïence turque polychrome. Contrairement aux salons moins anciens du Manzil, cette *mandara* n'a été conçue qu'avec des murs aveugles, tels que nous les retrouverons dans la grande *mandara*.

Située au voisinage du *taḥtabūš*, celle-ci est bien le signe le plus manifeste de l'opulence passée de cette demeure. La *durqā'a*, ornée d'une fontaine, dessert deux larges *īwān* qui permettaient de recevoir un grand nombre d'invités et d'organiser des fêtes somptueuses. Marbres et boiseries ornent cet intérieur avec un luxe identique à celui de la *qā'a* du harem. On peut alors supposer qu'avant sa transformation au goût du XVIII^e siècle, avec l'adjonction de larges baies, la *mandara*

Suḥaymī était entièrement fermée, éclairée et aérée seulement par l'auvent de son *malqaf* et le lanterneau de son *mamraq*.

ḤARĀMLIK

Les appartements privés se répartissent entre chambres et *qā'a* donnant soit sur la cour intérieure, soit sur la rue ou le jardin. La plus belle salle de séjour, et de fête est la grande *qā'a* établie au-dessus du *taḥtabūš*. Si on y reconnaît la distribution traditionnelle entre *durqā'a* et *iwān*, on s'étonne cependant de l'ampleur inhabituelle des proportions, en dépit d'un plafond moins élevé qu'autrefois; mais le changement essentiel résulte de la nouvelle clarté de cet espace intérieur, au lieu de l'ancienne pénombre si longtemps conservée. Cette modification radicale tient à une extension des *mašrabiyyāt* qui atteignent ici toute la largeur de la cour.

La décoration intérieure présente aussi des innovations. Aux boiseries et aux marbres traditionnels s'ajoutent maintenant des faïences de Nicée complétées, au besoin, par des carreaux tunisois.

Comme on peut aussi l'observer dans d'autres grandes demeures du Caire, un petit hammam se trouve à proximité de la *qā'a* principale. Comprenant deux pièces avec latrines, l'ensemble de ce bain privé est dallé de marbre blanc et couvert de coupoles aplaties, garnies de verres colorés.

Un réseau de couloirs et d'escaliers à volées droites relie entre elles les diverses parties du *salāmlik* et du *ḥarem* distribuées à des niveaux différents.

On suppose qu'en dehors des anciennes dépendances aujourd'hui disparues, d'autres bâtiments se rattachaient, à l'origine, au Manzil Suḥaymī et en augmentaient l'importance.

Dār Ben 'Abd-Allah L'espace réservé à la vie familiale et celui qui est affecté aux visiteurs et aux hôtes sont nettement séparés, conformément aux nouvelles dispositions adoptées, au XVIII^e siècle, dans la Médina de Tunis par les Dignitaires du Maḥzen et leurs imitateurs les plus fortunés. Alors que la grande cour à ciel ouvert et péristyle demeure le centre exclusif du *ḥarāmlik* et de la vie privée du maître, c'est à l'étage, auprès de la cour d'entrée, qu'un second patio, devient le centre de réception destiné aux amis et aux étrangers.

Après de timides essais au siècle précédent, cette dernière innovation jouira, désormais, d'une faveur spéciale en milieu tunisois, ménageant l'indépendance des uns et des autres.

ḤARĀMLIK (*dār el-kebīra*)

Au rez-de-chaussée, la répartition de quatre appartements, autour du patio, a été déterminée suivant deux axes transversaux. Correspondant au plan traditionnel de l'habitation urbaine, elle apparaît, de la cour même, avec la répétition des mêmes portes médianes flanquées de deux fenêtres symétriques, les portes de communication — escaliers et couloirs — étant reléguées aux angles de l'espace central. Intérieurement, le plan des chambres ne diffère que dans les proportions de celles-ci. Plan en T de la *bīt bel-qbū ū mqāṣar*, comprenant une alcôve médiane et deux alcôves latérales ainsi que deux chambrettes flanquant le *qbū*. Face à la porte ouvrant sur le patio, ce *qbū* fait office de salon; il était meublé jadis de tapis, divans ou banquettes garnis de coussins et surmontés d'étagères où brillaient des rangées de faïences, porcelaines et opalines.

De Venise venait la mode des lustres éclairés de bougies ainsi que des glaces à cadre doré.

Nettement séparées, dans la même chambre, de l'alcôve médiane, les deux alcôves extrêmes étaient réservées aux lits, à proximité des *mqāṣar* servant de lieu de déshabillage et de toilette. On peut donc remarquer l'intérêt accordé ici à l'installation permanente de lits fixes (*sarīr* ou *ḥanūt ḥajjām*). Ils constituent, en effet, la pièce maîtresse du mobilier dans chacun des appartements. C'est pourquoi, depuis le siècle dernier, ils montrent une telle surcharge de dorures sur fond de miroir, répondant au goût du siècle, avec les nouvelles glaces, armoires et consoles également dorées, qui remplacent les coffres d'autrefois, sculptés et peints.

Un même style décoratif se répète aussi d'une pièce à l'autre : l'ornementation florale y prédomine, mi-turquise, mi-italianisante, entre les plafonds à solives apparentes ou à caisson, les revêtements muraux de faïence et de stuc. A l'étage, une disposition assez semblable reproduit le plan d'ensemble du rez-de-chaussée, sans en conserver toutefois ni le luxe décoratif ni la hauteur de plafond. Une galerie circulaire bordée d'une balustrade en bois tourné abrite, comme le péristyle inférieur, la communication entre les chambres. Ainsi chaque membre de la famille disposait-il, avec ses enfants, d'un appartement particulier. Maîtres et domestiques

devaient alors circuler plus aisément dans les différentes parties du Dār Ben ʿAbd-Allah, qu'à l'intérieur d'une habitation contemporaine au Caire, grâce à la simplicité des lieux.

Au sommet des terrasses, dominant cour et jardin, le maître possédait, en outre, pour lui seul une chambre haute, le *kšuk*. De cette pièce étroite, largement éclairée et aérée par plusieurs fenêtres barreaudées, la vue s'étendait, au-delà de la Médina, sur les monts du Jellâz, le lac Sedjoumi et la mer.

APPARTEMENTS DES HÔTES (*dār al-dyāf*)

La création récente d'une « maison des hôtes », à côté de la demeure familiale ne saurait se dissocier du nouveau développement donné aux couloirs d'entrée inférieurs et aux dépôts (*maḥzen*) établis dans leur voisinage. En effet, ce sont les solides voûtes d'arête ou en berceau de ces différentes parties du bâtiment qui ont pu assurer un support solide au *dār al-dyāf*. Celui-ci s'organise autour de son propre patio, cour de dimensions restreintes, à quatre colonnes d'angle en marbre blanc sous linteau et grille de protection. Malgré leur ressemblance apparente, vues du patio, les pièces qui entourent celui-ci présentent un intérieur très différent de l'une à l'autre. À côté de deux chambres simples et d'une pièce carrée ornée de *claustra* (sans doute à usage de *masjid*), la plus belle salle, à trois alcôves et deux chambrettes, s'éclaire sur la cour extérieure et surplombe de son encorbellement, la porte d'entrée.

Les hôtes pouvaient gagner leurs appartements par un escalier reliant l'accès du Dār Ben ʿAbd-Allah au patio du *dār al-dyāf*. Il était possible au maître, venant du *ḥarāmlīk*, de les retrouver directement grâce à une porte privée ouvrant sur la galerie haute.

Ultime signe de richesse, le haut personnage qui habitait le Dār Ben ʿAbd-Allah, disposait encore pour s'y réunir avec ses familiers et ses hôtes, d'une belle salle de repos surplombant le jardin et largement ouverte à l'Est, vers la mer et sa brise rafraîchissante.

COMMUNS

Pour plus de commodité, étaient groupées autour de la cour d'entrée — fermée autrefois sur l'extérieur — les diverses parties des communs. On distingue alors

l'écurie (*rwā*) avec sa courette barreaudée, entourée de piliers massifs et de voûtes en briques, et les magasins à vivres (*maḥzen*) à plan carré ou rectangulaire, élargis par des colonnes médianes supportant des voûtes d'arête.

C'est là qu'étaient déposées les récoltes de l'année, céréales, huile, olives, etc. . . , réservées à l'entretien des habitants du Dār Ben ʿAbd-Allah et de ses hôtes, le surplus étant destiné à la vente. Puits et citernes fournissaient, par ailleurs, l'alimentation en eau nécessaire. Précisons enfin que cette luxueuse demeure comportait probablement un bain privé, sans compter des latrines réparties entre les étages.

RÉSIDENCES D'ÉTÉ DE LA RÉGION DE TUNIS

Il convient de mentionner, en dernier lieu, les résidences édifiées aux environs de Tunis, par les Dignitaires du Maḥzen et notables de la Capitale, entre le XVIII^e et le XIX^e siècle.

On en retiendra l'architecture la plus originale constituée par les *borj* dont il subsiste encore plusieurs exemples à Sidi Bou Saïd, la Marsa, Gamarth, la Manouba. Qu'il soit élevé au milieu d'un jardin ou au bord de la mer, le *borj* tunisois est caractérisé par la curieuse superposition communs-habitation. Au rez-de-chaussée, *maḥzen* plus ou moins importants, avec voûtes sur piliers massifs et larges murs; à l'étage, appartements de type traditionnel, couverts en voûte ou en terrasse, disposés autour d'un patio à ciel ouvert sinon fermé.

De ces résidences d'été il est possible de rechercher l'origine dans les vestiges des anciens palais princiers qui auraient servi de modèle, aussi bien aux constructions de la Marsa (Palais hafside de l'Abdalliya — XVI^e siècle) qu'à celles du Bardo (Palais husseinite — XVIII-XIX^e siècles).

Inspirée certainement par un besoin de sécurité, cette conception architecturale suburbaine se distingue nettement de la disposition traditionnelle des maisons citadines de Tunis, en raison surtout de la surélévation inhabituelle de son patio.

Cette particularité pourrait seule permettre quelque rapprochement avec les *qaṣr* édifiés au Caire, durant la période mamelouke avec l'adoption d'une superposition de même nature, *iṣṭabl-qā'a*.

* * *

En conclusion, les exemples d'architecture domestique, présentés ici, montrent une réelle différence de conception et de style entre les anciennes habitations

musulmanes du Caire et celles de Tunis. Cette distinction se serait révélée plus nettement encore s'il avait été possible d'ajouter des exemples d'habitations ordinaires maintenues autour d'un modeste patio pour Tunis, dépourvus probablement de toute cour intérieure pour le Caire. Alors qu'à Tunis, il semble bien que l'on se soit attaché une fois pour toutes au plan de la maison gréco-romaine, quitte à en modifier les proportions et le décor, le Caire ottoman, après le Caire mamelouk, ne paraît jamais être revenu à l'adoption du plan des maisons de Fostāṭ inspiré de celles de Samarrā. Indépendamment de l'évolution des formes architecturales et ornementales, la survivance d'anciennes dispositions caractéristiques du cadre de vie égyptien à l'époque pharaonique, semble bien avoir prévalu, en raison même d'une adaptation longuement éprouvée au climat local ainsi qu'aux coutumes chères aux citadins installés sur les rives du Nil.

On ne saurait nier, par ailleurs, l'influence à laquelle les constructeurs ifriqiyens auraient été soumis auprès de l'Égypte musulmane dès l'époque fatimide. L'emploi de la pierre de taille hérité des bâtisseurs romains s'en trouvera naturellement renforcé. A l'adoption déjà ancienne des portes à linteau droit va s'ajouter aussi l'usage des niches à fond plat et arc brisé, caractéristique architecturale qui se prolongera, au-delà des Hafside, jusqu'aux périodes turque et mouradite (XVI^e et XVII^e siècles). Pour cette raison, sans doute, est-il possible d'observer, depuis le Moyen Age, l'intérêt particulier manifesté au Caire, comme à Tunis, à la réalisation de belles entrées privées en pierre de taille également rehaussées d'une ornementation sculptée, géométrique et florale. C'est aussi la pierre de taille qui permettra, dans les deux villes, l'aménagement intérieur d'une entrée en chicane de même nature, avec *mastaba* pour l'une, *dukkāna* pour l'autre. Aussi bien les voûtes de l'entrée se répètent-elles dans les communs du rez-de-chaussée. Ce sont ces éléments que l'on conservera le plus longtemps en Égypte comme en Tunisie alors que les différentes parties du *salāmlik* et du harem pourront moins facilement éviter des changements successifs liés à l'évolution du style architectural et aux caprices de la mode.

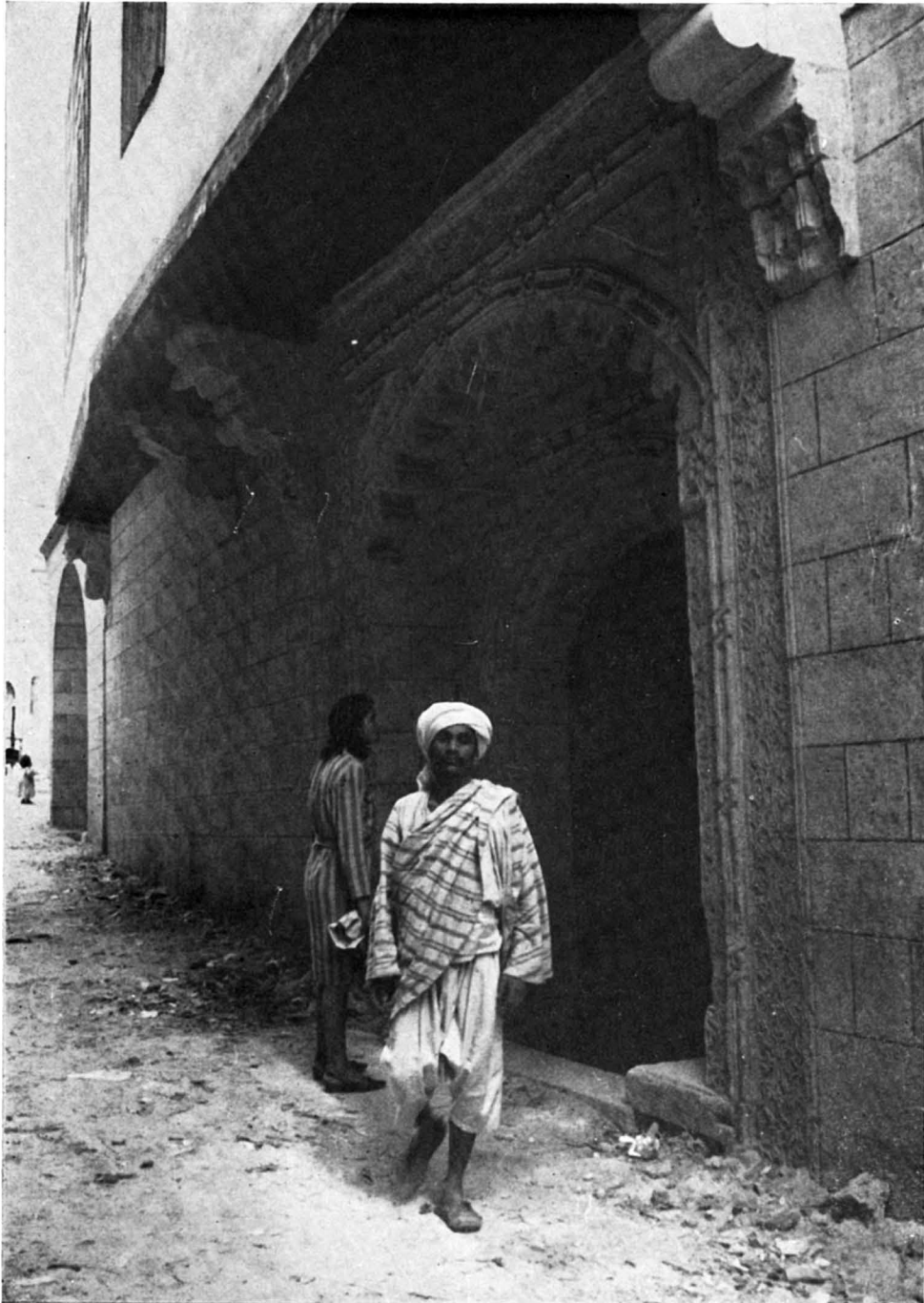
TABLE DES ILLUSTRATIONS

Planches

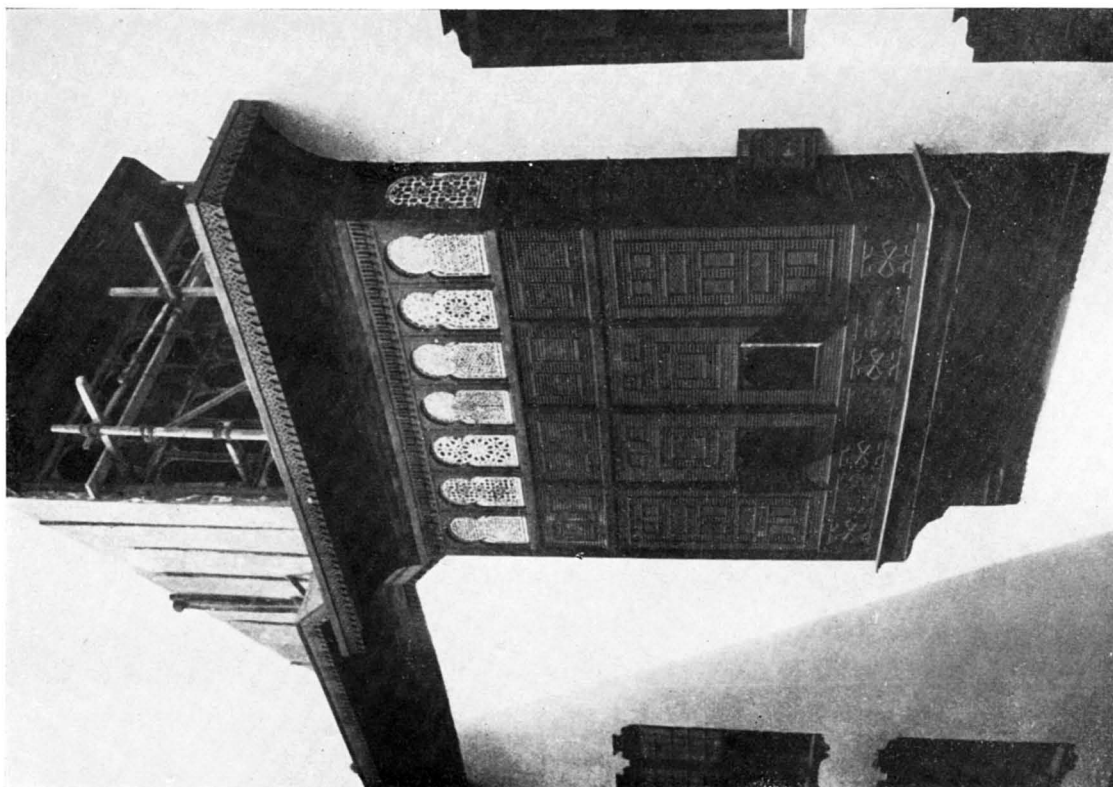
- V. — (Le Caire) *Palais de Musāfirhāna* (XVIII^e-XIX^e s.). Entrée principale (base enfoncée dans le sol) à arcs surbaissés, richement encadrée de pierre sculptée sous encorbellement.
- VI, A. — (Le Caire) *Manzil Suḥaymī* (XVIII^e s.). Porte d'entrée à arc surbaissé, souligné de moulures à boucles. De solides consoles de pierre supportent l'encorbellement de l'étage.
- VI, B. — (Le Caire) *Manzil Suḥaymī*. De larges balcons à moucharabieh surplombent cour et jardin intérieurs. Sur la terrasse se dresse le *malqāf*, orienté au Nord pour l'aération des appartements.
- VII. — (Le Caire) *Palais de Musāfirhāna*. Ouvert au Nord, le *taḥtabūš* forme un luxueux lieu de réception, donnant sur la cour.
- VIII, A. — (Le Caire) *Bayt Šabširi* (XVI^e-XVII^e s.). Surmontant une partie des communs, la loggia à deux arcs du *maq'ad* a vue sur l'ensemble de la cour. La façade de pierre s'orne particulièrement de sculptures géométriques.
- VIII, B. — (Le Caire) *Bayt Šabširi*. Garni autrefois de tapis et coussins pour l'accueil des visiteurs, le *maq'ad* découvre ici l'un des côtés de la cour avec la superposition de ses balcons à moucharabieh.
- IX, A. — (Le Caire) *Bayt Šabširi*. (En haut) Au fond de la cour, le couloir d'entrée est flanqué d'un modeste *taḥtabūš* au-dessous des étages supérieurs.
- IX, B. — (Le Caire) *Bayt Šabširi*. (En bas) De part et d'autre du *maq'ad* s'opposent deux placards muraux en bois sculpté et assemblé (*dulāb*).
- X. — (Le Caire) *Manzil Ġamāl al-Dīn al-Dahabī* (XVII^e-XVIII^e s.). Accessible par un perron, le portail d'honneur du *maq'ad* s'orne d'emblèmes et de stalactites en calcaire.
- XI. — (Le Caire) *Bayt Sitt Wasīla* (XVIII^e s.). Le *maq'ad* à double arcature apparaît ici entre deux grandes baies à moucharabieh surplombant la cour intérieure.
- XII. — (Le Caire) *Palais de Musāfirhāna*. Sur la *durqā'a* centrale de la grande salle d'apparat de l'étage (*qā'a*) s'ouvre la porte d'accès habituelle. Marbres et boiseries constituent l'élément décoratif essentiel.
- XIII. — (Tunis) *Dār Temīmī* (XVI^e-XVII^e s.). A l'opposé de l'entrée, la porte de la pièce principale apparaît sous un élégant portique (*borṭāl*).
- XIV. — (Tunis) *Palais du Dey 'Othmān* (XVI^e-XVII^e s.). Chacune des salles occupant les quatre côtés du patio comprend trois alcôves : une alcôve centrale (*qbū*) — entre deux chambrettes (*mqāšar*) — et deux alcôves latérales (destinées aux lits).

Planches

- XV, A. — (Tunis) *Dār el-Ḥedri* (XVI^e-XVII^e s.). La façade extérieure, blanchie à la chaux, présente un portail en pierre de type hafside et un encorbellement à grille arrondie.
- XV, B. — (Tunis) *Dār el-Ḥedri*. La cour dallée s'entoure, en bas, d'un triple portique à arcades, en haut, d'une galerie circulaire à linteau. Une solide grille en fer protège l'ouverture de l'ensemble au niveau des terrasses.
- XVI. — (Tunis) *Dār el-Ḥedri*. Au rez-de-chaussée, le portique en U est interrompu par une belle façade de pierre appareillée creusée de niches symétriques à fond plat.
- XVII, A. — (Tunis) *Dār Ben 'Abd-Allah* (XVIII^e s.). Autrefois, une rue particulière défendue, à son entrée, par une poterne, desservait l'ancien palais.
- XVII, B. — (Tunis) *Dār Ben 'Abd-Allah*. Encadré de pierre sculptée, sous encorbellement, le portail d'entrée principale se couvre d'un beau cloutage d'inspiration andalouse.
- XVIII, A. — (Tunis) *Dār Ben 'Abd-Allah*. Dans le grand patio à péristyle, apparaissent désormais marbres et faïences importés d'Italie, que complètent des frises en stuc de type italo-turc.
- XVIII, B. — (Tunis) *Dār Ben 'Abd-Allah*. Dans chacune des salles en T qui entourent le patio, la plus grande profusion décorative se concentre dans l'alcôve centrale (*qbū*) servant de salon.
- XIX, A. — (Tunis) *Dār Ben 'Abd-Allah*. Détail de la balustrade en bois tourné et peint de la galerie supérieure. Au-dessus des terrasses, la pièce haute du *kšuk*.
- XIX, B. — (Tunis) *Dār Ben 'Abd-Allah*. Détail de la maison des hôtes (*dār al-dyāf*) : ouverture de l'une des chambres sur le patio supérieur.
- XX, A. — (Tunis) *Dār Ben 'Abd-Allah*. Escalier d'accès au *dār al-dyāf*. Porte à panneaux cloutés de cuivre et sculptés à l'italienne.
- XX, B. — (Tunis) *Dār Ben 'Abd-Allah*. Surmontant un portique à trois arcs, un salon de repos dispose d'une loggia ouverte à l'Est, vers la brise de mer.

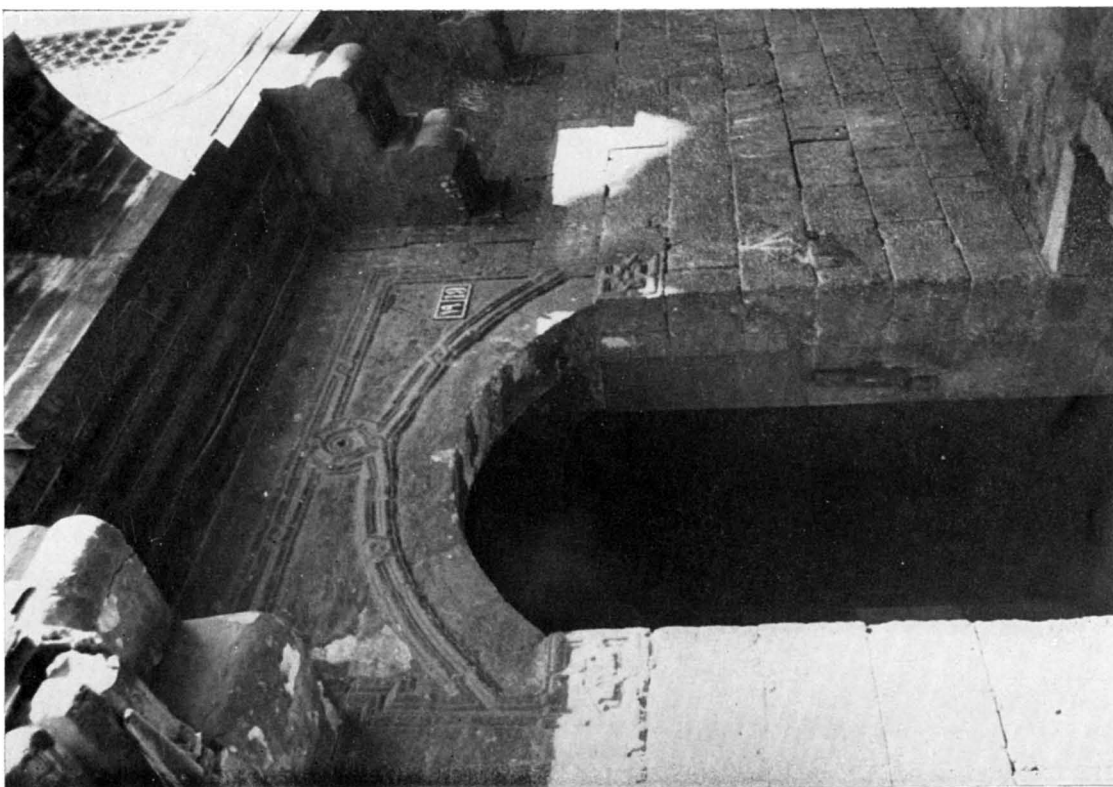


Palais de Musāfirhāna (XVIII^e-XIX^e s.) : Entrée principale.



B. — Balcon à moucharabieh.

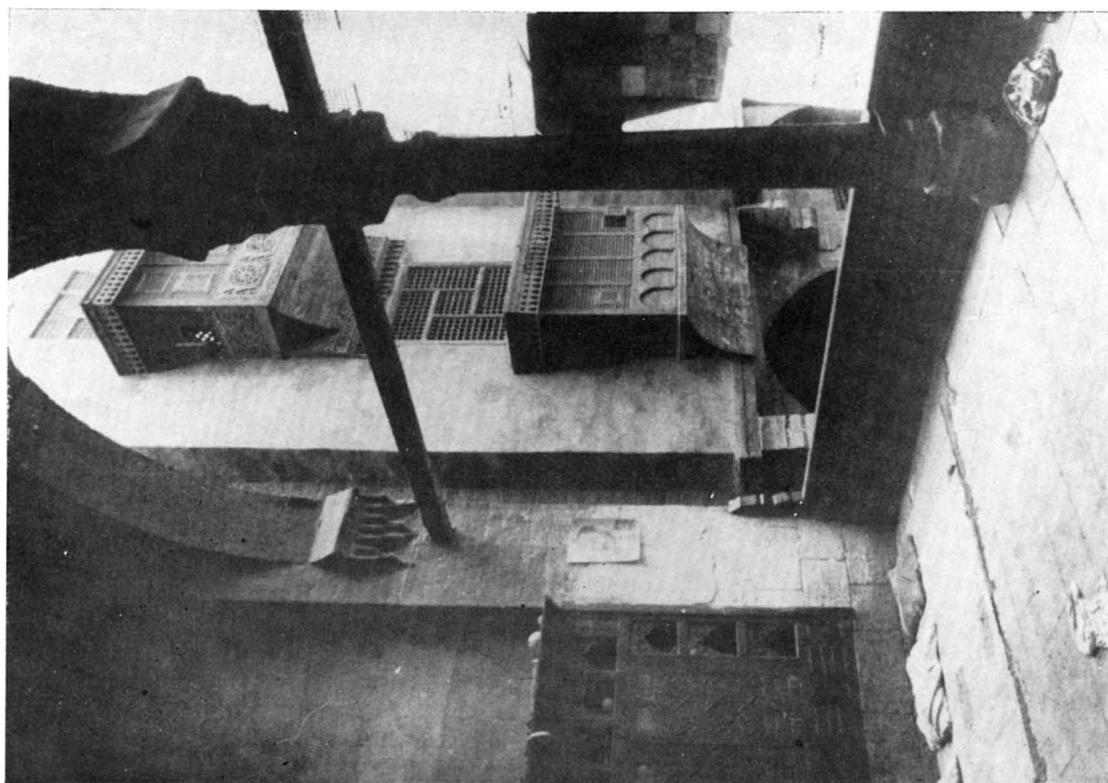
Manzil Suhaymi (XVIII^e s.)



A. — Porte d'entrée.

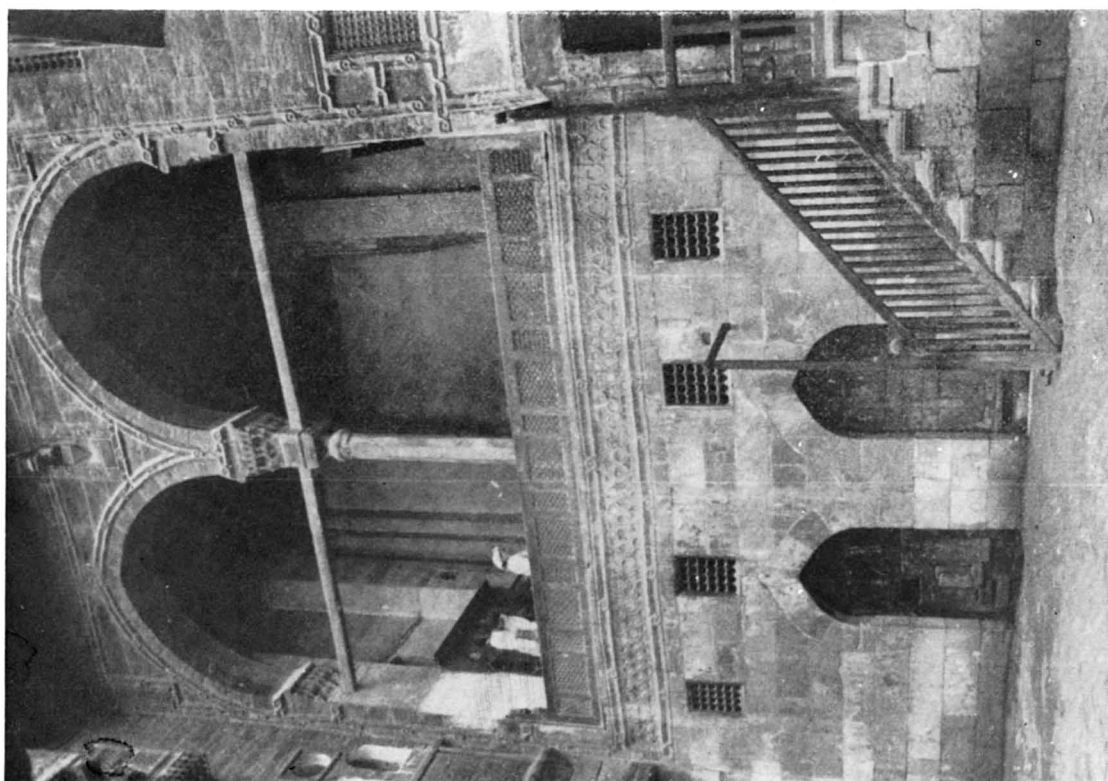


Palais de Musāfirhana : Tahtabūš.

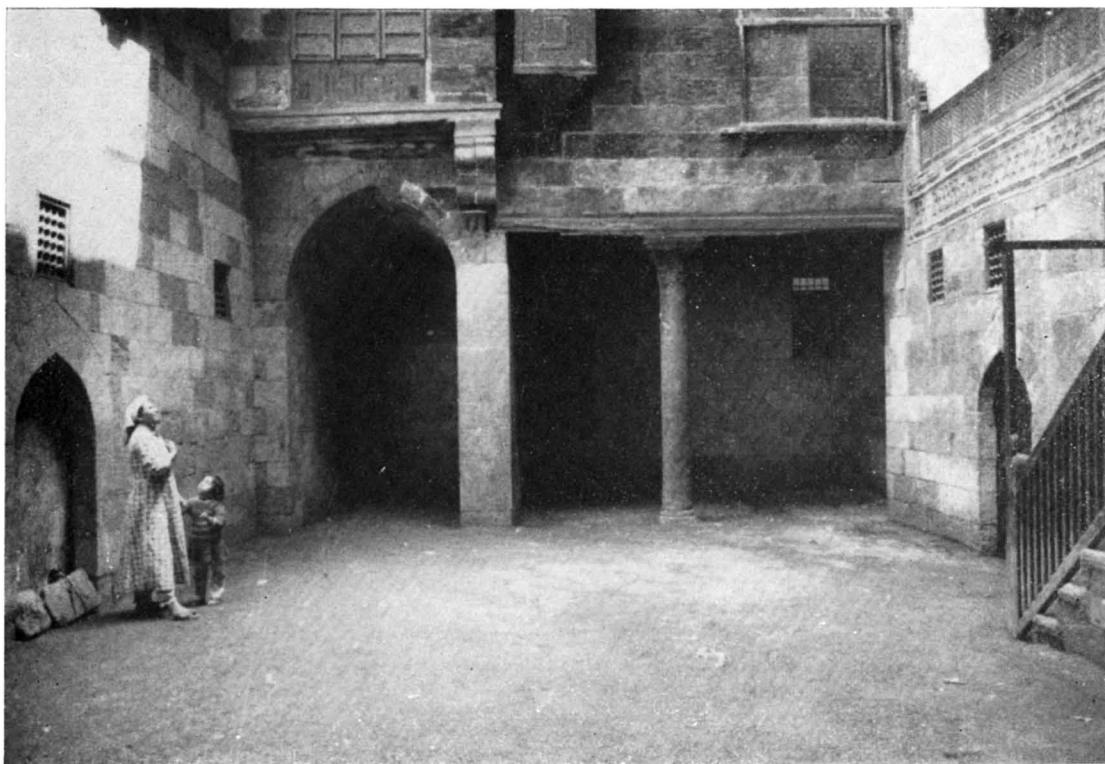


B. — *Maq'ad.*

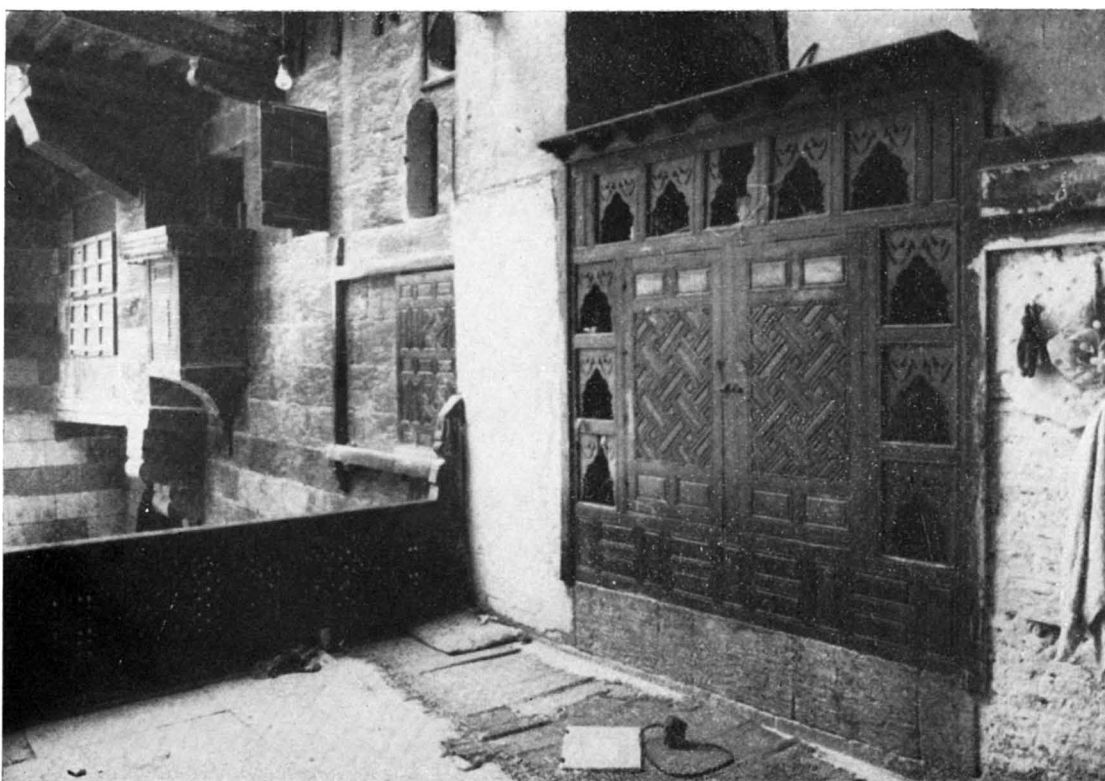
Bayt Šabsiri (XVI^e-XVII^e s.)



A. — *Loggia du maq'ad.*

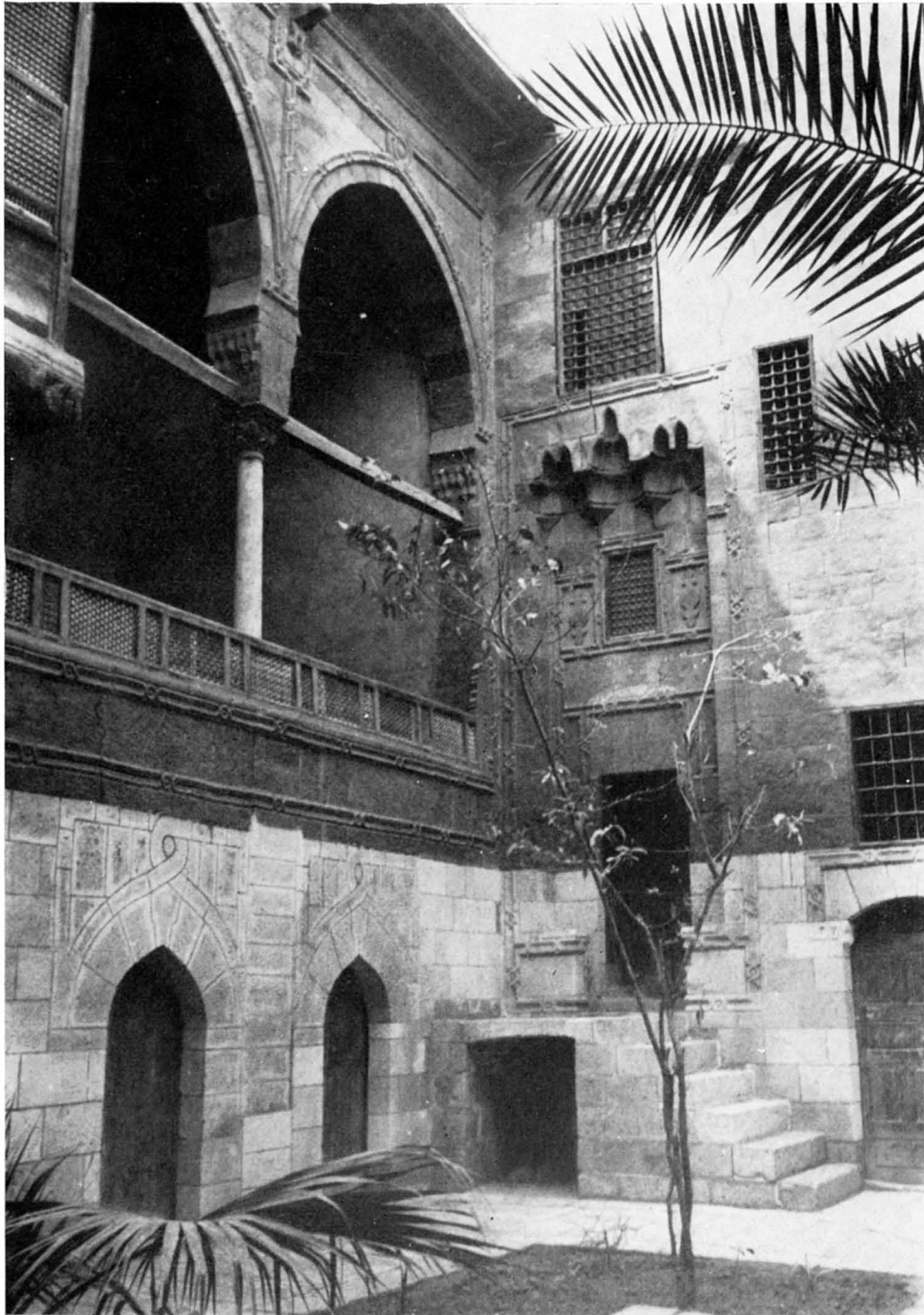


A. — Au fond de la cour : couloir d'entrée et *tahtabūš*.

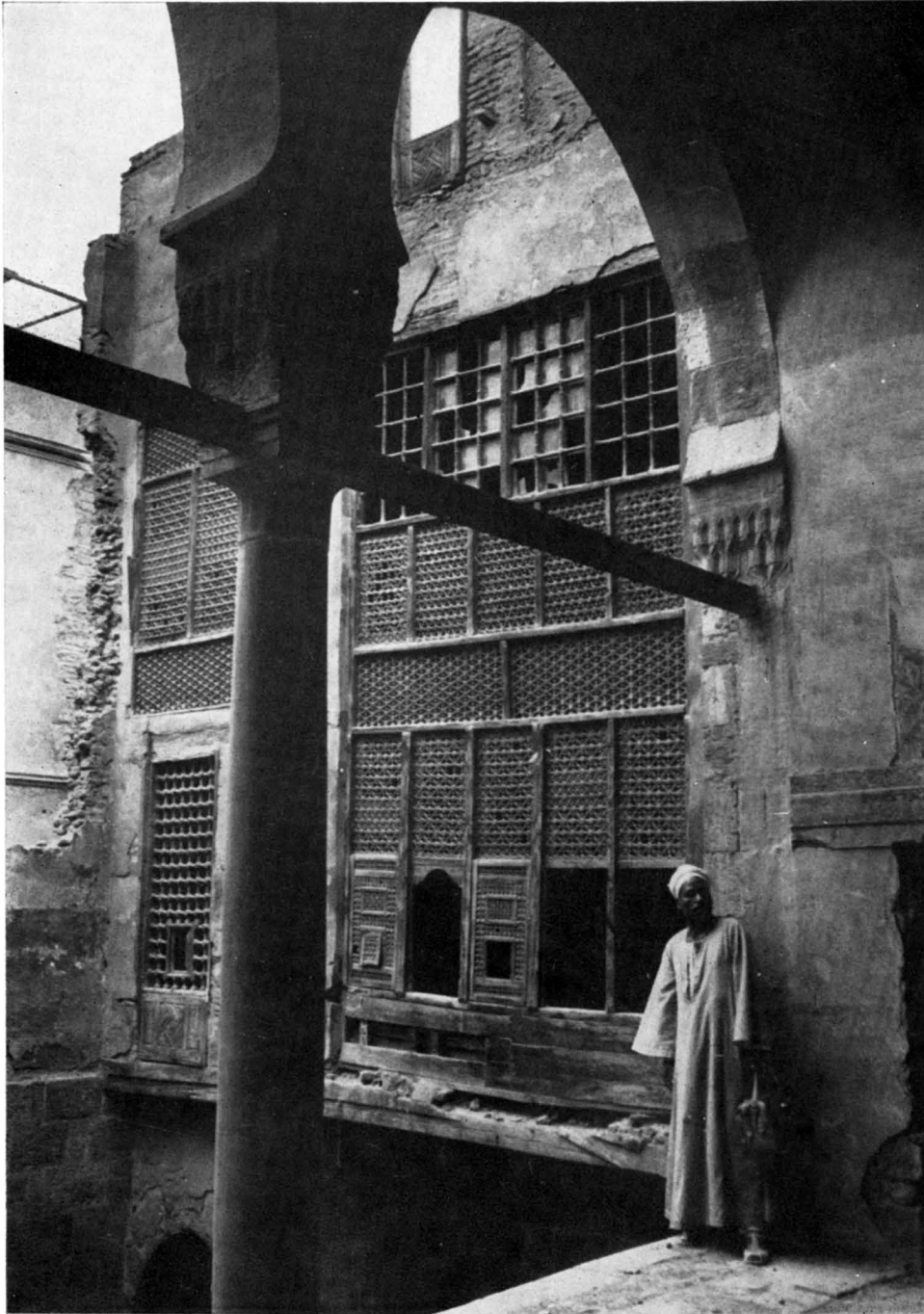


B. — Placard mural (*dūlāb*).

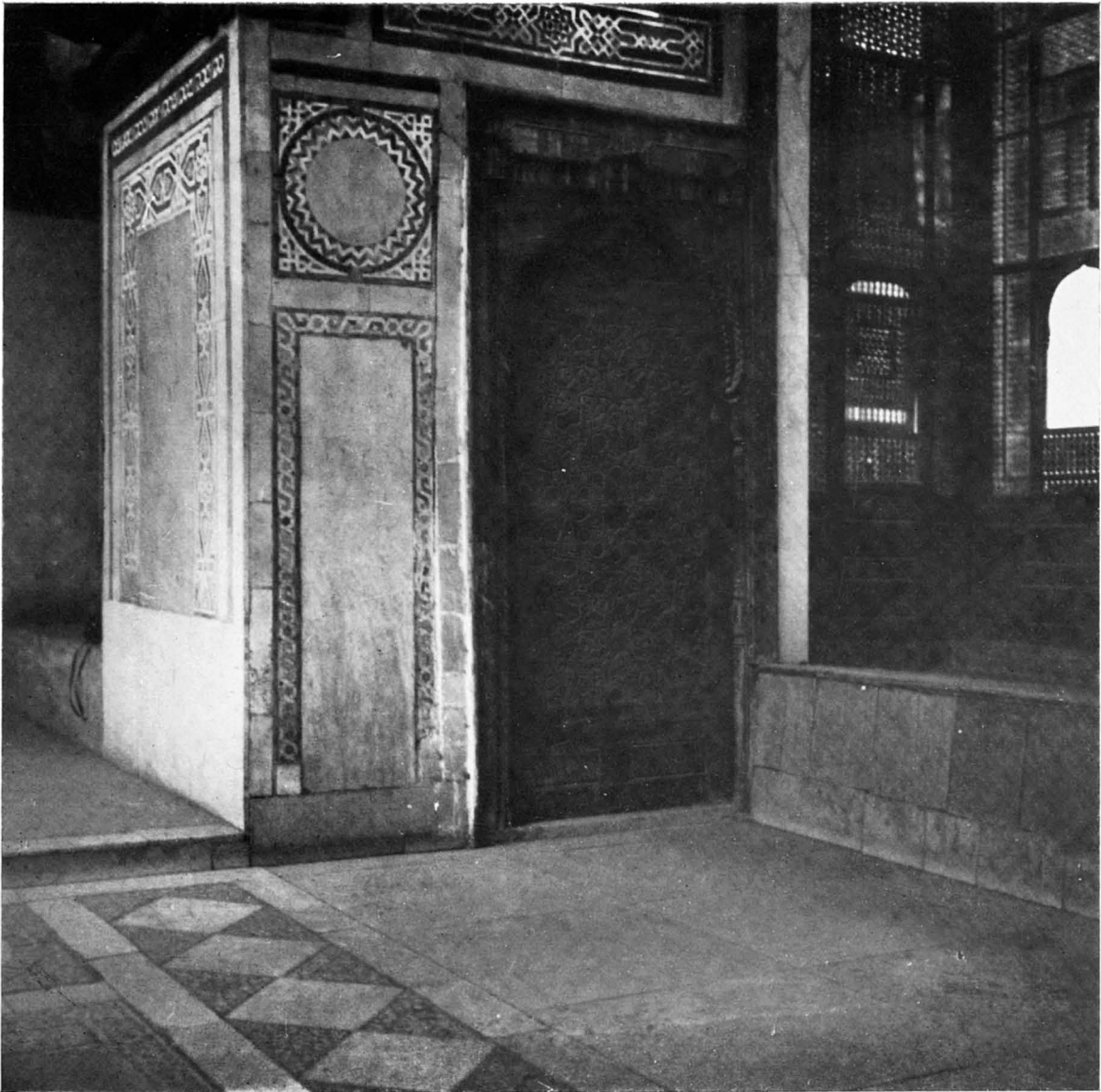
Bayt Šabširi



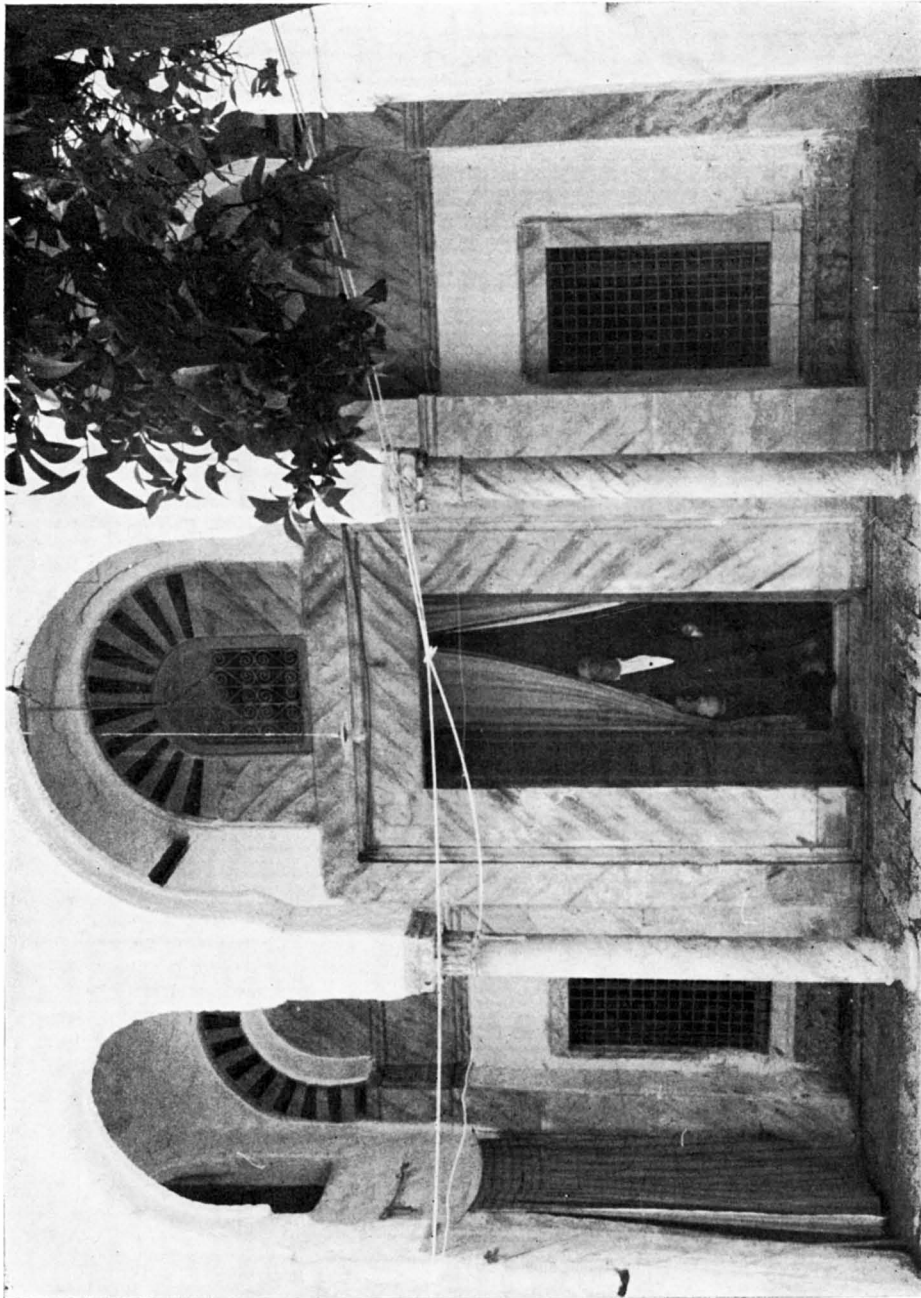
Manzil Gamāl al-Dīn al-Dahabī (XVII^e-XVIII^e s.) : Portail d'honneur
donnant accès au *maq'ad*.



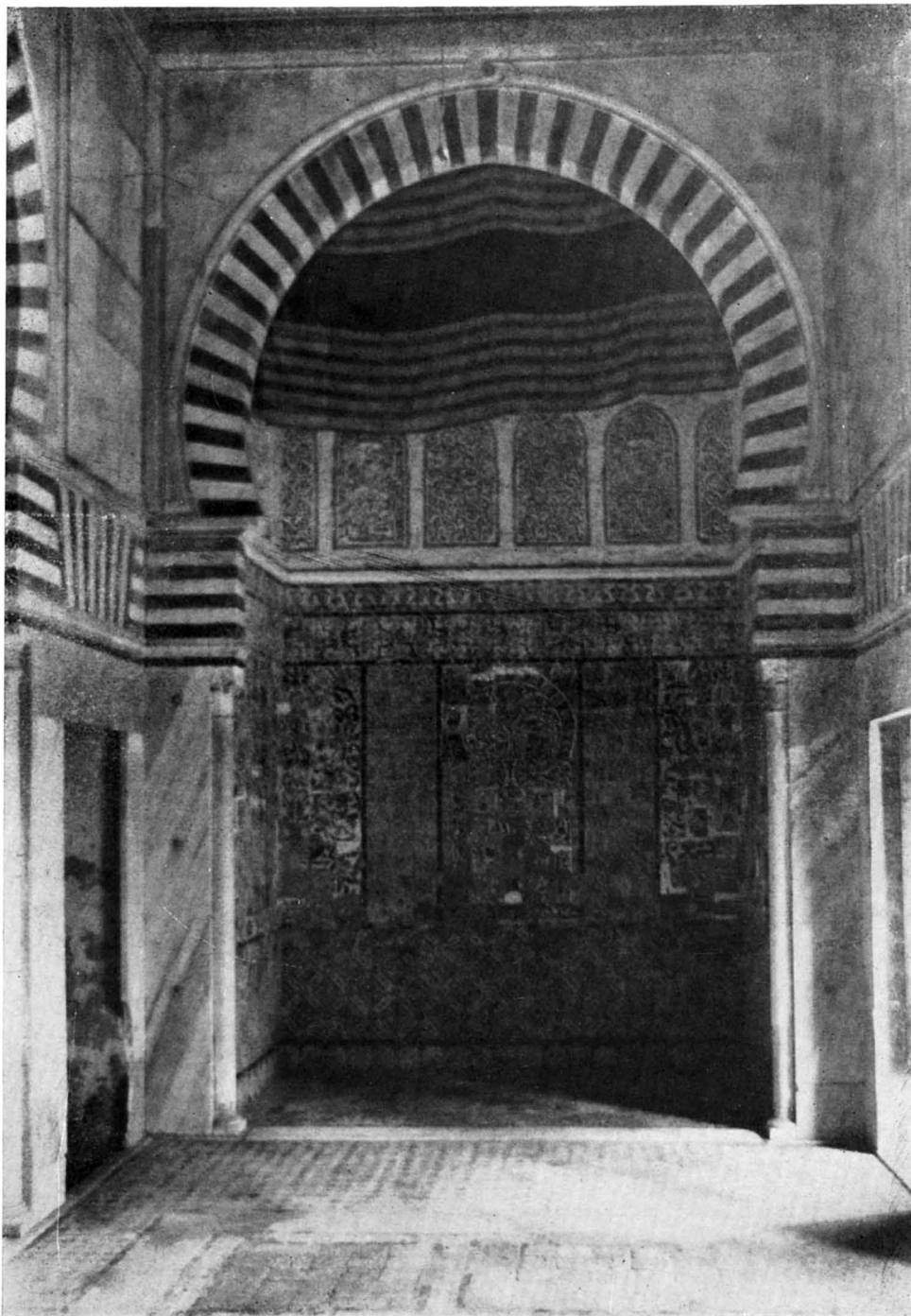
Bayt Sitt Wasila (XVIII^e s.) : Maq'ad.



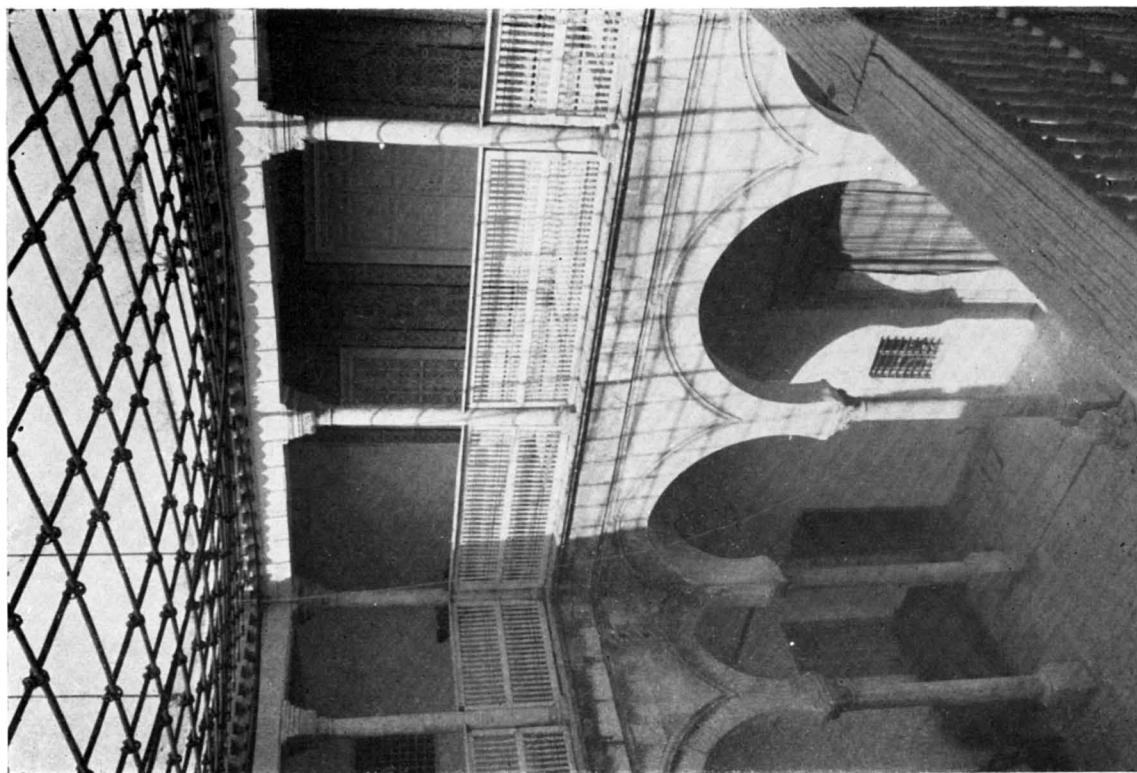
Palais de Musāfirhāna : Porte d'accès à la qā'a.



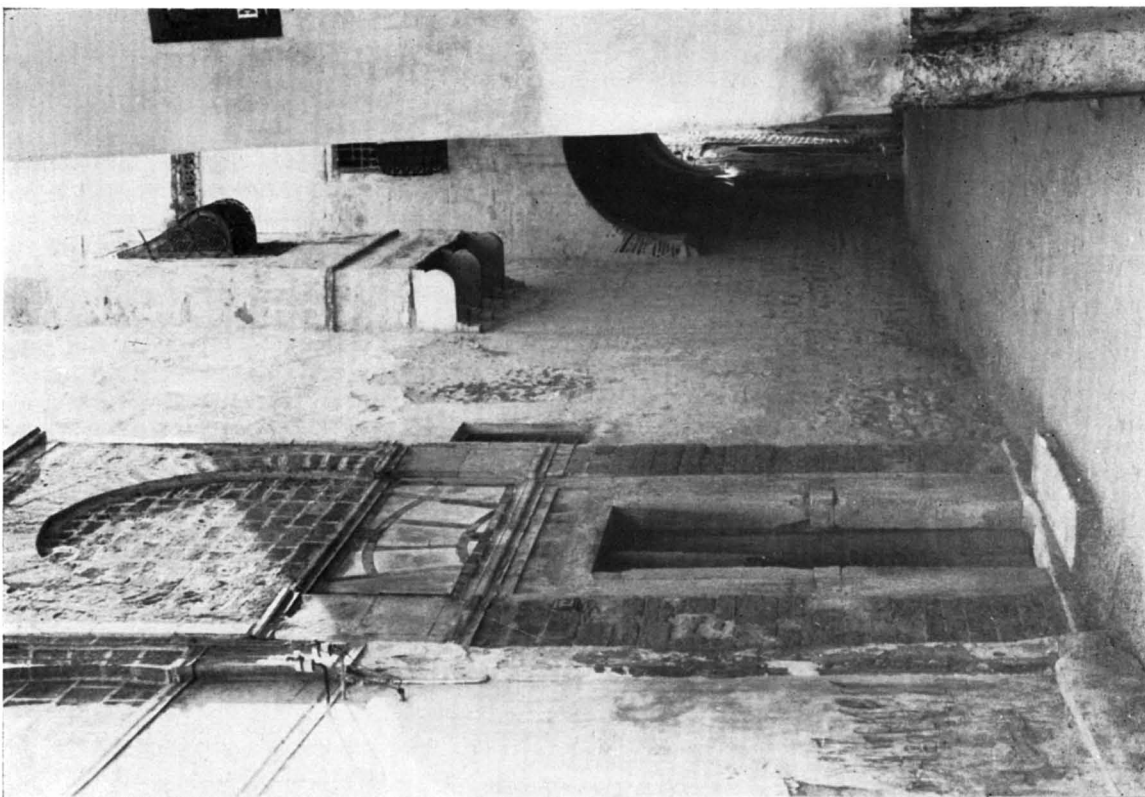
Dâr Temimi (XVI^e-XVII^e s.). Portique (borjal).



Palais du Dey 'Othmān (XVI^e-XVII^e s.) : Alcôve latérale.

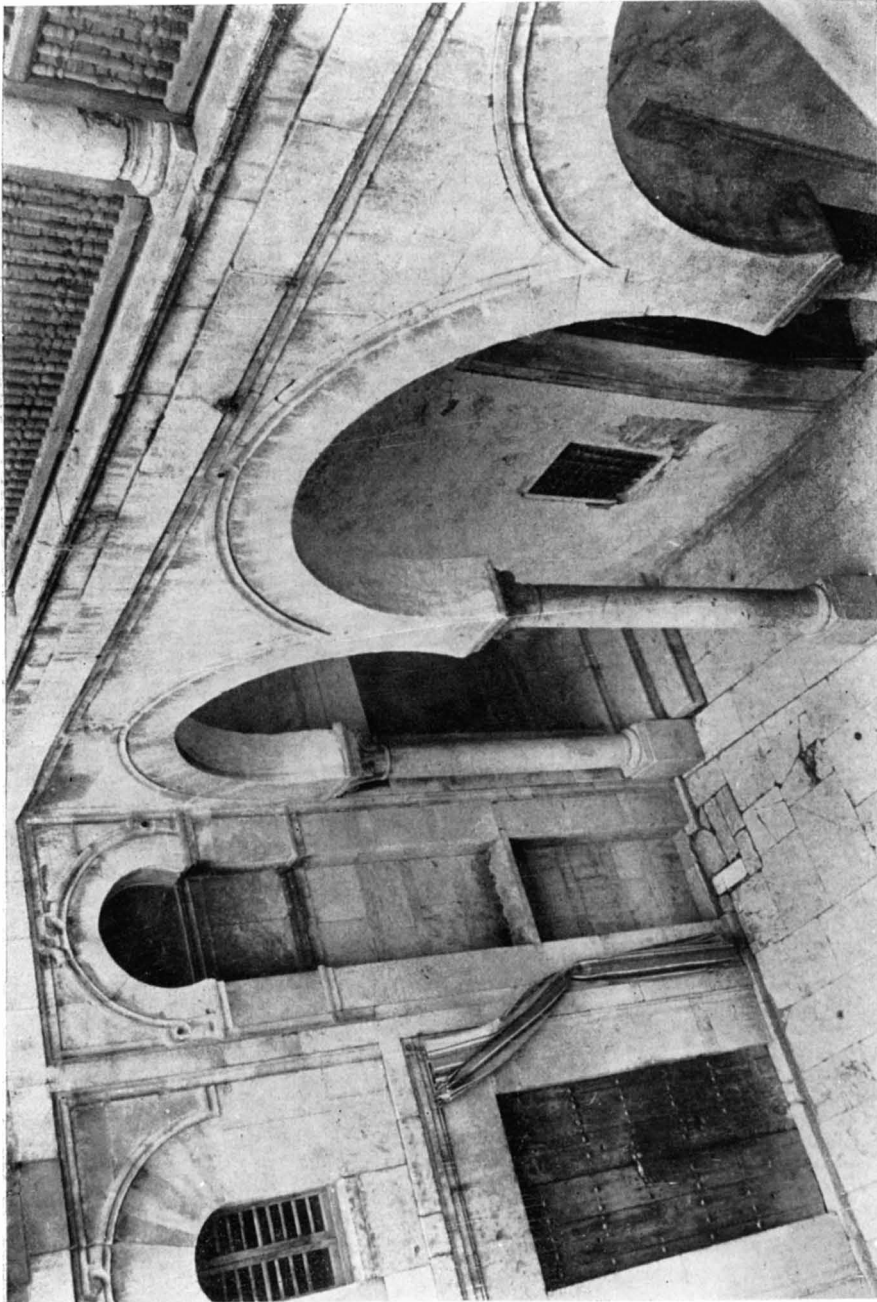


B. — Cour vue de la galerie supérieure.

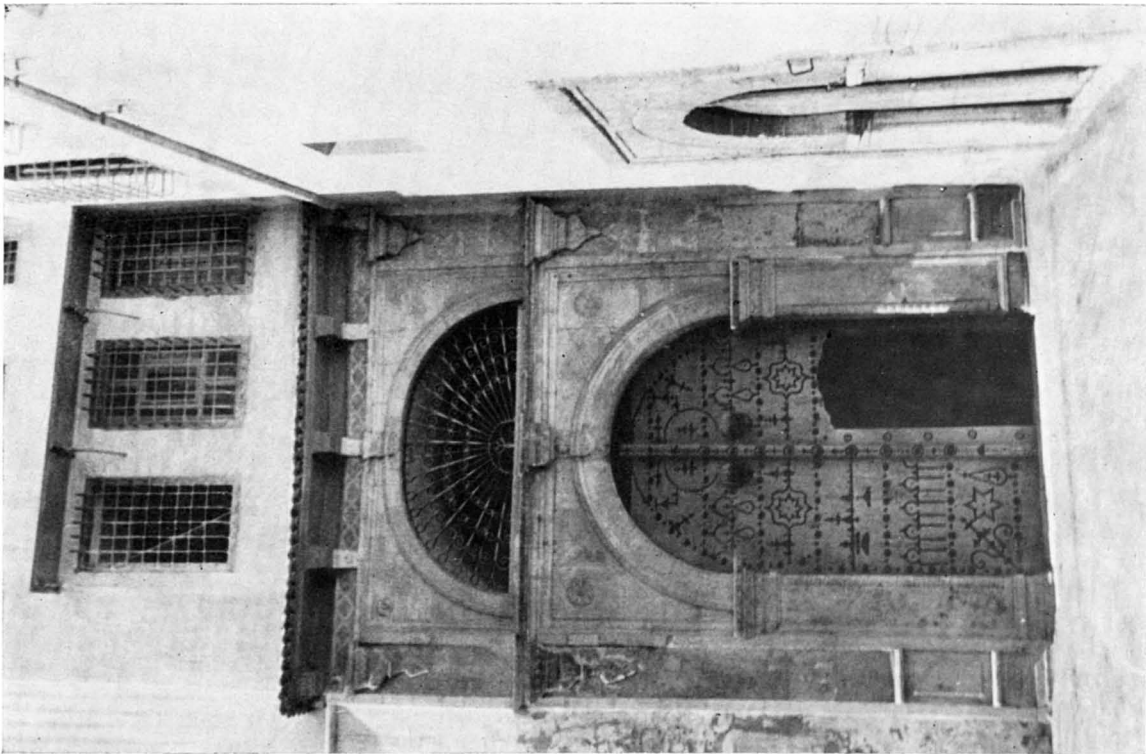


A. — Façade extérieure.

Dār el-Hedri

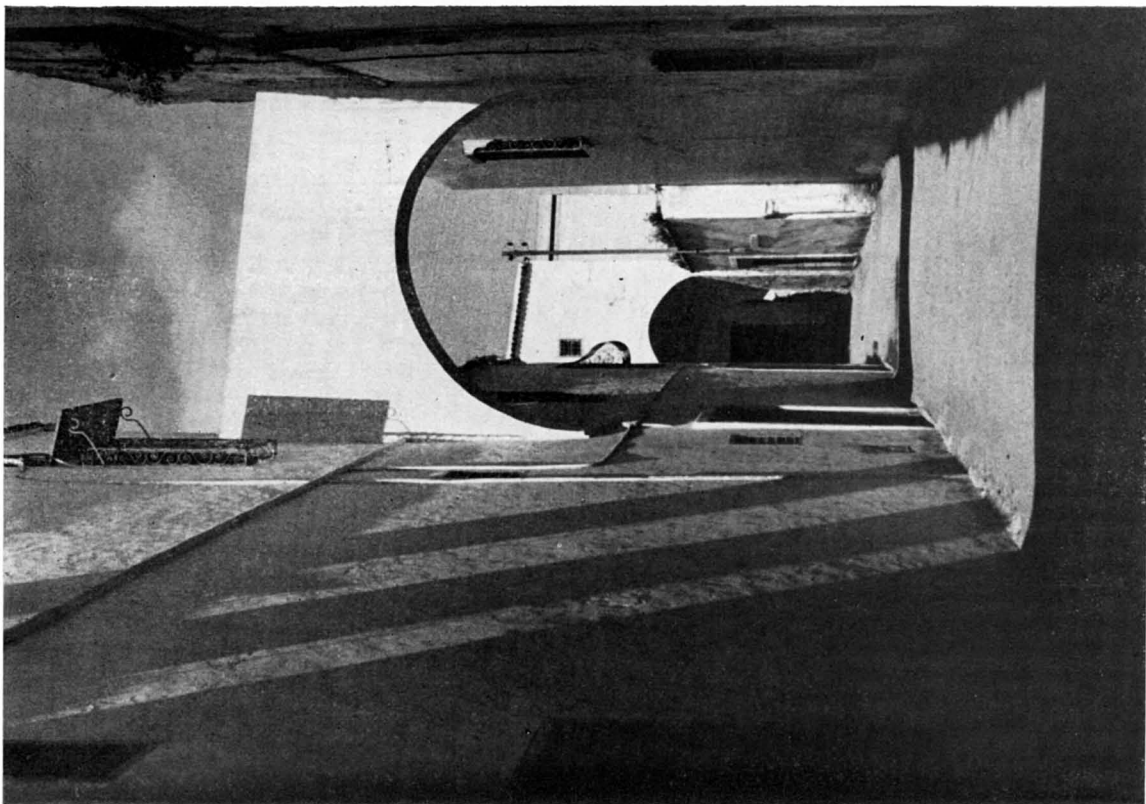


Dār el-Hedri : Cour (angle Ouest).

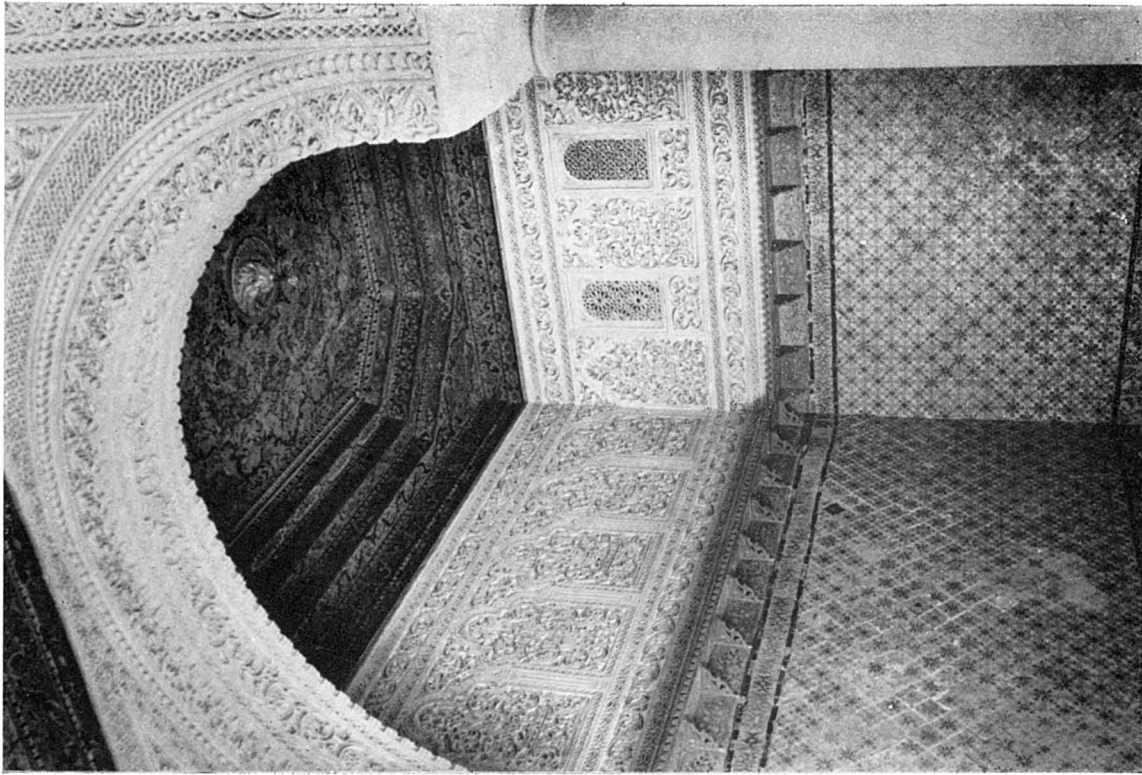


B. — Portail d'entrée principale.

Dâr Ben 'Abd-Allah (XVIII^e s.)



A. — Rue d'accès à l'ancien palais.

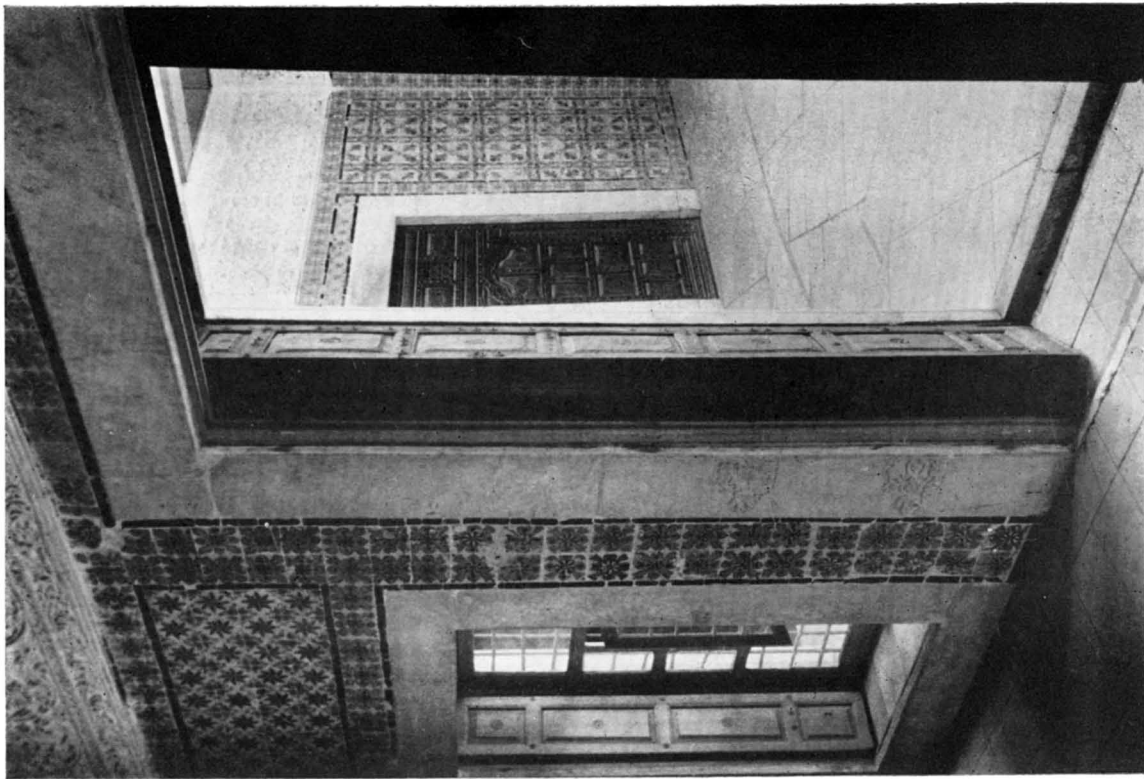


B. — Alcôve centrale (*qubba*).

Dār Ben ʿAbd-Allah

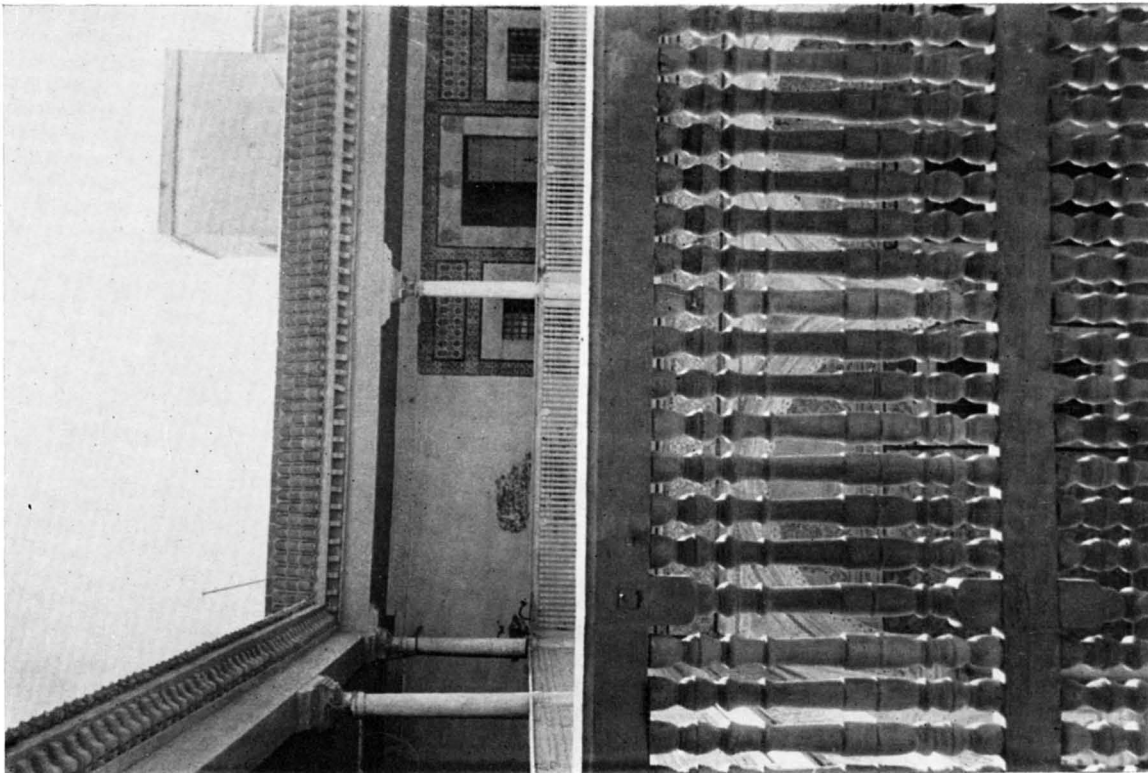


A. — Patio à péristyle.

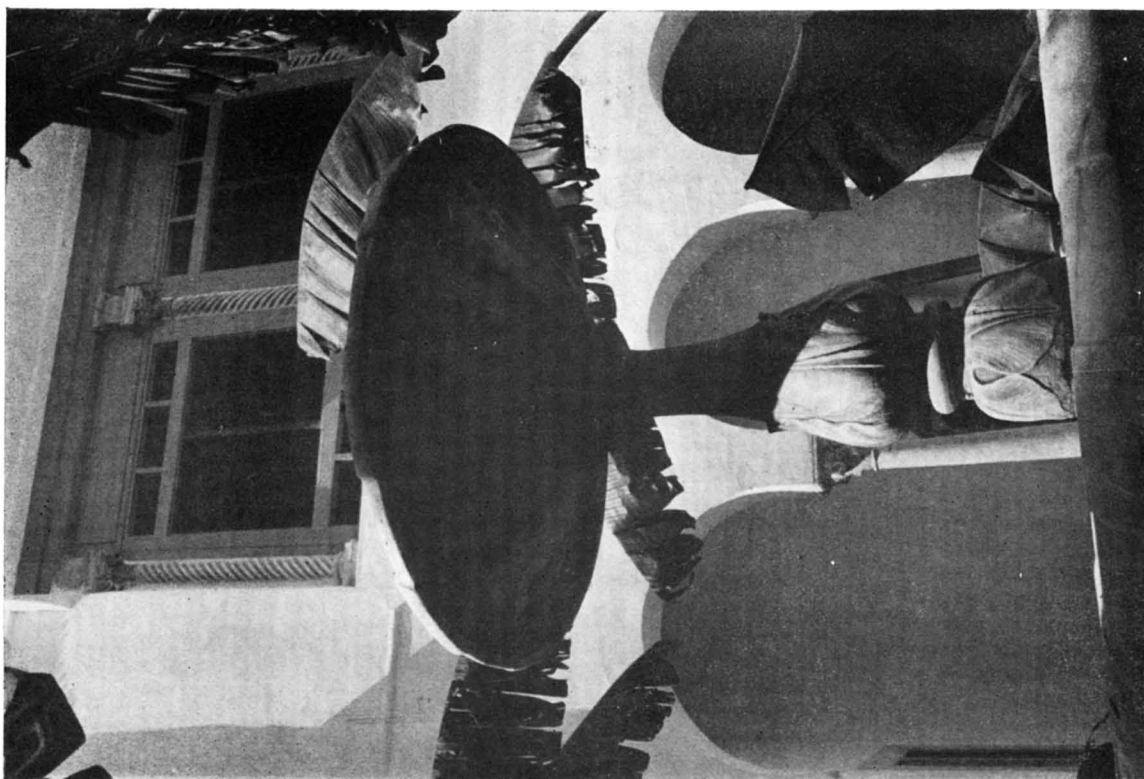


B. — Maison des hôtes (Dār al-dyāf).

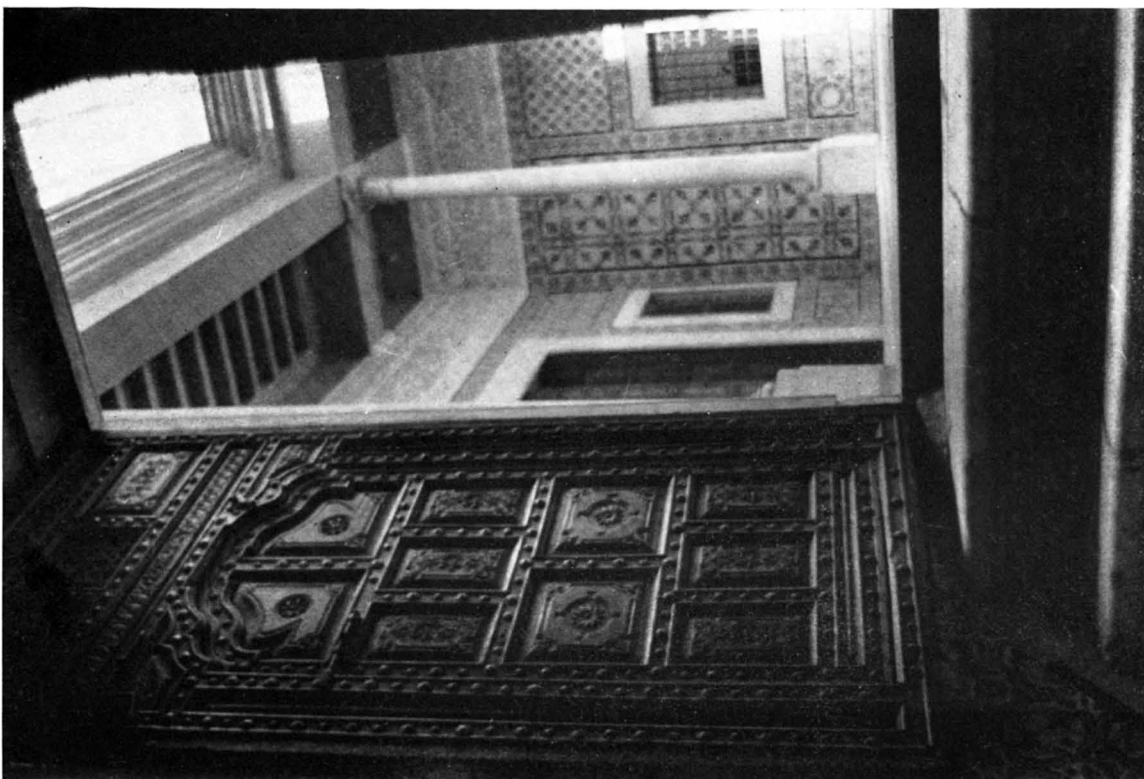
Dār Ben 'Abd-Allah



A. — Balustrade de la galerie supérieure.



B. — Loggia surmontant un portique à trois arcs.



A. — Porte d'accès au Dār al-dyāf.

Dār Ben ' Abd-Allah